



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 038 • 2^e SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 29 mai 2008

Président

M. Fabian Manning

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des pêches et des océans

Le jeudi 29 mai 2008

• (0915)

[Traduction]

Le président (M. Fabian Manning (Avalon, PCC)): Je déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Nous sommes le Comité permanent des pêches et des océans du Parlement du Canada, et nous effectuons actuellement une étude sur le programme des ports pour petits bateaux. Nous nous sommes déjà rendus dans l'est du Canada, et nous sommes ravis de nous trouver maintenant dans l'ouest de notre pays.

Nous avons passé une excellente journée hier, au cours de laquelle nous avons visité plusieurs ports. Comme je l'ai déjà dit, nous avons entendu des personnes de toutes les régions du Canada. Notre voyage nous a montré que si de nombreuses différences existent entre nous, il y a aussi beaucoup de similarités.

Nous espérons pouvoir présenter notre rapport à la Chambre des communes dans le courant de l'automne.

Je suis ravi que les deux David aient bien voulu comparaître aujourd'hui. Nous n'avons pas fait exprès de vous séparer par un pilier; c'est une pure coïncidence; ne vous en inquiétez donc pas.

Tous les partis politiques sont représentés au sein de notre comité. Cependant, pour des raisons indépendantes de notre volonté, les deux membres du Bloc ont dû retourner à Ottawa hier et ne seront donc pas avec nous aujourd'hui. Nous avons cependant ici des représentants du Parti conservateur, du Parti libéral ainsi que l'unique survivant du Nouveau Parti démocratique, que nous amenons simplement avec nous pour le soutien moral.

Le processus est très simple. Nous vous offrons la possibilité de faire des déclarations préliminaires qui sont suivies d'une période de questions et réponses. Cela nous permet d'approfondir certains des points soulevés par vous et d'obtenir certaines des informations recherchées par nos membres.

Je souhaiterais, pour commencer, que vous vous présentiez ainsi que les organisations que vous représentez; ensuite, c'est M. Tomasson, je crois, qui fera sa déclaration préliminaire. Mais tout d'abord, aux fins du compte rendu, nous vous saurions gré à tous les deux de vous présenter.

M. David Tomasson (directeur, Freshwater Harbour Authority Advisory Council): Merci beaucoup, monsieur le président, mesdames et messieurs.

Je m'appelle David Tomasson. Je pratique actuellement la pêche commerciale sur le lac Winnipeg, et je représente ici le Freshwater Harbour Authority Advisory Council, que nous appelons notre Freshwater HAAC. Je représente aussi la région du Centre et de l'Arctique pour nos ports pour petits bateaux. Vous connaissez tous bien cette région, qui est très vaste.

Bruce Benson, le président de notre conseil, devait être ici, mais il n'a pas pu se libérer aujourd'hui et vous présente ses excuses.

Je souhaiterais faire une déclaration officielle, mais j'attendrai que vous soyez prêt, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Tomasson.

M. David Olson (directeur et membre, Gimli Harbour Authority): Bonjour, monsieur le président, mes chers collègues, mesdames et messieurs.

Je vous remercie d'être venus à Gimli. Je m'appelle David Olson. Je suis membre de l'administration portuaire de Gimli, et je souhaiterais dire quelques mots au sujet de la présence nationale à Gimli dont nous avons toujours été très satisfaits et que nous souhaiterions voir maintenue. Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Olson.

Membres du comité, nous avons ajouté M. Olson à l'itinéraire à la suite d'une conversation que nous avons eue hier.

Soyez les bienvenus.

Monsieur Tomasson, voulez-vous commencer? Vous avez la parole, monsieur.

M. David Tomasson: J'ai une déclaration officielle à faire et je souhaiterais la lire; après quoi, il y aura peut-être suffisamment de temps pour des questions et des réponses.

Bonjour, membres du comité. Je vous remercie de nous offrir la possibilité de comparaître devant vous pour faire cette déclaration au nom du Freshwater Harbour Authority Advisory Council, que nous appelons le FHAAC.

Comme je viens de le dire, Bruce Benson devait être avec moi aujourd'hui, mais il vous présente ses excuses. J'espère que je m'acquitterai correctement de ma tâche au nom de notre association. Nous pratiquons tous les deux la pêche commerciale sur le lac Winnipeg.

Comme vous le savez peut-être, le FHAAC représente toutes les administrations portuaires de la région du Centre et de l'Arctique, qui englobe l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, les Territoires du Nord-Ouest et, bientôt, le Nunavut. En fait, si la région du Centre et de l'Arctique était une nation, ce serait le cinquième plus grand pays du monde.

Si vous me permettez d'esquisser un bref historique, le programme de l'administration portuaire est presque entièrement géré par des bénévoles. Cela est dû au fait que la Direction des ports pour petits bateaux du ministère des Pêches et des Océans a décidé d'abandonner la gestion des ports et de la confier aux pêcheurs commerciaux. Essentiellement, on nous a dit que si nous voulions conserver notre port, il fallait que nous formions une administration portuaire chargée de gérer les activités quotidiennes, sans quoi la Direction se dessaisirait du port. C'est ce qu'ont fait, dans la plupart des cas, les pêcheurs commerciaux tels que mon collègue et moi-même et, à notre avis, le programme a été une belle réussite.

Nous avons discuté de cette déclaration à la conférence annuelle de l'administration portuaire de la région du Centre et de l'Arctique à Winnipeg en avril 2008. On nous a fait clairement comprendre que tous les membres des administrations portuaires présents tenaient à ce que nous disions au comité combien ils appréciaient le travail que la Direction avait fourni à notre région, ainsi que les conseils de ce comité.

Nous savons que les installations dont nous disposons dans de nombreux ports représentent un vaste progrès par rapport à ce qu'elles étaient il y a une génération. Cela ne veut cependant pas dire que nous ne nous heurtons pas à des difficultés et des problèmes dont nous voudrions vous informer aujourd'hui.

Le programme des ports pour petits bateaux divise le Canada en cinq régions: le Pacifique, le Centre et l'Arctique, le Québec, le Golfe et les Maritimes, et Terre-Neuve-et-Labrador. Chaque région a ses problèmes, et c'est certainement le cas de la région du Centre et de l'Arctique.

Premièrement, 30 à 40 p. 100 seulement des pêcheurs commerciaux de notre région ont accès à des installations portuaires pour petits bateaux, alors que dans les autres régions, ce chiffre est plus proche de 90 p. 100. Cette disparité est due, à notre avis, au sous-financement traditionnel de notre région. Le problème est aussi perpétué par la formule de financement actuelle, qui fonde 50 p. 100 du financement sur le remplacement des actifs existants.

La Direction des ports pour petits bateaux connaissait assez mal la pêche dans les Prairies, et je suis prêt à parier que la plupart des membres de votre comité seraient surpris d'apprendre que plus de 1 000 pêcheurs commerciaux gagnent leur vie dans les eaux qui commencent littéralement à la porte de cette salle. Comme cette direction ignorait l'existence de cette pêche, elle a construit peu de ports, créant ainsi peu d'actifs dans notre région, si bien que la formule a privilégié les autres régions. En un mot, comme on ne nous avait pas donné grand-chose, nous n'avions pas grand-chose à remplacer et nous n'avons donc reçu que peu d'aide financière.

La Direction des ports pour petits bateaux à Ottawa, qui a reconnu ce problème de sous-financement historique, avait envisagé à une certaine époque de modifier la formule. Cependant, et c'est tout à fait naturel, les autres régions ne voulaient pas que leur financement soit réduit pour augmenter le nôtre. Nous comprenons fort bien leur position. Il a alors été décidé que toute augmentation en faveur de la région du Centre et de l'Arctique devrait provenir de nouvelles sources de fonds, ce qui éviterait les conflits avec les autres régions.

Nous demandons donc que le financement de la région du Centre et de l'Arctique soit revu. Nous considérons que cette requête est tout à fait justifiée du fait du faible nombre de pêcheurs commerciaux qui utilisent les installations des ports pour petits bateaux de notre région, en comparaison des autres régions. Dans de nombreux secteurs de notre région, ces pêcheurs sont contraints d'utiliser des installations non sécuritaires parce qu'il n'y a pas d'autres sur leurs

lieux de pêche. Tout cela tient au sous-financement historique de notre région.

Actuellement, la Direction des ports pour petits bateaux propose de construire sept nouveaux ports au Nunavut, projet qui coûtera 50 millions de dollars environ. Nous applaudissons cette nouvelle initiative. Cet argent proviendrait, bien sûr, de nouvelles sources de financement, car le budget de la région du Centre et de l'Arctique ne permettrait jamais de réaliser une entreprise d'une telle importance. Cependant, la Direction des ports pour petits bateaux a également identifié 16 endroits environ dans la région où il serait possible de construire de nouveaux ports ou de réaménager de vieux ports pour qu'ils puissent être exploités de manière sécuritaire, entreprise qui coûterait environ 3,2 millions de dollars, soit quelque 200 000 \$ par port.

• (0920)

En outre, l'argent réservé pour lutter contre l'encombrement, pour l'aquaculture, et pour le remplacement de l'équipement pourrait contribuer aisément à financer certains de ces ports. Ce sont des ports qui accueillent chacune plus de 25 pêcheurs commerciaux. C'est une façon très économique de fournir des installations à un aussi grand nombre de pêcheurs.

Prenons l'exemple du lac Winnipeg: c'est le onzième plus grand lac du monde; c'est en fait un véritable océan d'eau douce. Il a 400 kilomètres de long et 80 kilomètres dans sa plus grande largeur. Il est connu pour sa traîtrise. En l'espace de 20 minutes, il peut passer du calme plat à une violence meurtrière, et le seul espoir de s'en sortir est de se réfugier dans un port sûr. En fait, en un siècle, nous avons perdu en moyenne deux pêcheurs professionnels par an. C'est là notre préoccupation principale: la vie des hommes et des femmes qui exploitent les eaux de notre région.

Un des problèmes qui s'opposent à ce que la Direction des ports pour petits bateaux dépense de l'argent pour ces ports afin d'améliorer leur sécurité est dû à la politique de cette direction qui est de ne rien faire, sauf si la Couronne est propriétaire du port. Par exemple, le port de Goodman's Landing est surtout utilisé par les pêcheurs commerciaux des premières nations, et l'argument invoqué est que c'est aux Affaires indiennes qu'il incombe de s'occuper de ce port. C'est en quelque sorte une façon de se renvoyer la balle. Cependant, ici dans la région du Centre et de l'Arctique, nous ne faisons pas de différence entre un pêcheur commercial des premières nations et un autre pêcheur. Un pêcheur est un pêcheur; il a besoin et nous le soutenons, il mérite d'avoir un port d'attache sûr.

Nous sommes essentiellement venus aujourd'hui, honorables membres du comité, pour demander qu'on nous accorde un traitement juste et équitable dans le cadre du programme des ports pour petits bateaux. Ce programme devrait être suffisamment souple pour permettre de régler la question des nouveaux ports. Ces nouveaux ports devaient être aménagés là où il existe un nombre suffisant de pêcheurs commerciaux qui n'ont pas d'installations portuaires et ont un plan d'entreprise viable. Nous croyons qu'il serait possible de le faire en utilisant des méthodes traditionnelles et non traditionnelles pour fournir des installations à un nombre plus élevé de pêcheurs commerciaux de notre région. Nous souhaiterions que le nombre des pêcheurs qui utilisent des installations portuaires pour petits bateaux puisse atteindre le niveau des autres régions du Canada ou du moins, s'en approche. Nous sommes convaincus que des vies seront ainsi sauvées et que cela permettra d'améliorer la qualité de vie des courageux travailleurs, hommes et femmes, de la région du Centre et de l'Arctique.

Nous remercions les membres du comité de nous avoir permis de faire cette déclaration aujourd'hui. Nous nourrissons le ferme espoir que vous tiendrez compte de nos préoccupations lorsque vous établirez votre rapport final au Parlement.

Le printemps dernier, à Winnipeg, nous avons tenu la réunion annuelle de notre région qui va des Territoires du Nord-Ouest jusqu'à l'Ontario. Aucune date n'a été fixée à cette réunion, mais nous savions qu'il était à peu près certain que le comité permanent viendrait ici. Nous avons donc rédigé un texte que nous avons soumis à l'approbation de tous nos membres. Sachez donc que nous parlons au nom de la région tout entière et pas seulement des pêcheurs du lac Winnipeg, mais c'est la zone que je connais le mieux.

Encore une fois, nous remercions le comité de cette opportunité, et nous espérons que je pourrai, ou que nous pourrons, répondre à vos questions. David est ici, et je sais qu'il y a d'autres personnes dans cette salle qui veulent également faire des déclarations et qui, je le pense, ont les mêmes intérêts à coeur.

Merci beaucoup.

● (0925)

Le président: Merci, monsieur Tomasson.

Monsieur Olson.

M. David Olson: Merci.

Ma visite, ce matin, a simplement pour objet de confirmer l'intention de Gimli de conserver le port fédéral. Nous avons un très bon programme qui a nettement plus de 100 ans d'existence. Il y a beaucoup de pêcheurs ici. C'est probablement le port de pêche le plus important de l'ouest du Canada.

La notion de « cession » nous est étrangère à cause des liens d'amitié de longue date, si je peux me permettre de m'exprimer ainsi, que nous entretenons avec le gouvernement fédéral. Nous ne tenons pas vraiment à ce qu'il y ait un changement. Pour l'essentiel, rien n'a changé à Gimli. Nous sommes toujours des pêcheurs, nous avons toujours un port, nous apportons toujours la saveur scandinave de la culture islandaise. Tout changement, pour nous, serait vraiment désastreux, en ce sens que nous avons besoin de bonnes installations à un prix raisonnable pour fonctionner, pour apporter l'impôt sur le revenu nécessaire pour aider à financer nos programmes. La pêche est une activité importante à Gimli.

Voilà l'essentiel de notre message, ce matin, messieurs. Je sais que j'ai pu me faufiler dans l'ordre du jour.

Le président: Merci, monsieur Olson.

Nous allons maintenant passer aux questions.

C'est M. MacAulay qui va commencer.

L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.): Merci beaucoup. Merci d'être venu et d'avoir fait cette déclaration. Nous sommes arrivés hier soir à Gimli. C'est un très beau port, avec d'excellentes installations.

De quand date-t-il, disiez-vous, monsieur Olson?

M. David Olson: Le premier quai, le port? Je crois que le premier port devant l'hôtel ici a été construit en 1900, cinq ans avant l'arrivée du chemin de fer à Gimli.

L'hon. Lawrence MacAulay: Cela a dû faciliter le développement de votre collectivité.

M. David Olson: C'est en effet une présence importante. C'est ce qui, à mon avis, rend Gimli totalement différent de la plupart des autres endroits de l'Ouest du Canada que vous pourriez visiter.

L'hon. Lawrence MacAulay: Je reconnais avec vous, et avec M. Tomasson aussi, que les gens ne se rendent pas compte de l'importance de votre impact sur l'économie et de celle de votre pêche.

Monsieur Tomasson, vous avez dit que 30 à 40 p. 100 de vos collègues ont accès à des ports pour petits bateaux. Pourriez-vous me donner plus de détails à ce sujet? Le gouvernement fédéral a laissé entendre qu'il allait aménager plus de ports. Voudriez-vous ajouter quelque chose à ce sujet? Je sais que c'est une question importante pour vous.

● (0930)

M. David Tomasson: Comme je l'ai dit, dans l'ensemble de notre région... Je ne sais pas exactement où ces 16 nouveaux ports pourraient être aménagés, mais je sais que sur le lac Winnipeg, il y a un certain nombre de collectivités qui ne dispose pas actuellement d'installations portuaires dignes de ce nom, établi dans le cadre d'un programme d'aménagement portuaire. Les pêcheurs sont obligés de mouiller dans les rivières.

Un certain nombre de collectivités jouissent du statut d'autochtone; ce sont des collectivités des premières nations qui se trouvent sur le lac. Elles ont de bons pêcheurs, d'excellents pêcheurs, mais la politique actuelle ne leur permet pas d'avoir accès à des ports. C'est le cas, par exemple, de Berens River, de Bloodvein ou de Hollow Water, trois collectivités importantes; on parlera plus tard de Jackhead.

Les pêcheurs de ces collectivités utilisent des rivières et des installations portuaires de fortune. Pourtant, leurs prises sont importantes et ils s'arrangent pour transporter leur poisson à un centre local de regroupement. Ils transportent leur production vers le sud par bateau, ou l'amènent à l'endroit où la route prend fin, où le poisson peut être alors chargé sur des véhicules frigorifiques et transporté jusqu'à la Freshwater Fish Marketing Corporation.

Je voudrais ajouter quelques observations à ce que vous avez dit. Beaucoup de gens ne se rendent pas compte — je l'ai dit dans ma déclaration — qu'il s'agit du onzième plus grand lac d'eau douce au monde. Plus de 1 000 pêcheurs en tirent un emploi direct. Sur le plan économique, je crois que l'on pourrait probablement multiplier ce chiffre par trois. Il y a vraisemblablement environ 3 000 personnes qui, d'une façon ou d'une autre, gagnent leur vie grâce à la pêche commerciale et qui dépendent de ces ports.

Rien que pour le lac Winnipeg, nous avons actuellement une production annuelle de plus de 10 millions de livres. Les pêcheurs obtiennent un bon prix pour le doré, ce que les Américains appellent le pickerel. C'est une espèce recherchée. Ce lac est une véritable mine d'or, à condition de l'exploiter et de le gérer correctement et d'avoir des ports.

L'hon. Lawrence MacAulay: Vous avez également dit qu'en moyenne, vous perdrez — ai-je bien compris? — deux pêcheurs par an.

M. David Tomasson: Oui, d'après les statistiques des 100 dernières années.

L'hon. Lawrence MacAulay: Donc, au cours des 100 dernières années, vous avez perdu environ 200 pêcheurs?

M. David Tomasson: C'est à peu près cela.

L'hon. Lawrence MacAulay: C'est beaucoup.

Dans le port, ici, à combien s'élèvent les droits d'amarrage?

M. David Tomasson: David pourra probablement l'indiquer pour Gimli, mais je peux vous dire que dans notre port, chez nous, nous faisons payer... Le droit est calculé au pied ou à la saison. Nous le faisons à la saison pour les bateaux de pêche.

L'hon. Lawrence MacAulay: Ce que je voudrais savoir, c'est si vous avez des difficultés à percevoir les droits fixés par vous? Estimez-vous avoir les pouvoirs nécessaires pour cela? Pensez-vous qu'il faudrait apporter des changements au système pour avoir vraiment des pouvoirs?

Au cours de notre voyage, nous avons entendu une foule de choses différentes. Certaines autorités portuaires se retrouvaient avec des bateaux bloqués à quai, parce que les droits n'avaient pas été payés — il y avait tout un tas de problèmes. Je voudrais simplement vous donner l'occasion de nous donner plus de détails sur ces questions.

M. David Tomasson: Je vais laisser à David le soin de vous parler de Gimli, mais je peux vous dire que je suis membre de notre administration portuaire et que dans notre région, celle du Centre et de l'Arctique, je n'ai pas vraiment entendu parler de problème grave en ce qui concerne la collecte des droits ou les barèmes.

Je ne prétends pas qu'aucun port n'aura de petits problèmes de temps à autre, mais en général, c'est une question qui n'a pas été évoquée dans la région du Centre et de l'Arctique.

L'hon. Lawrence MacAulay: En fait, vous avez un... Nous sommes habitués à manquer de fonds et à avoir des difficultés, mais lorsque vous vous promenez sur le quai, ici, vous constatez qu'il ne laisse pas grand-chose à désirer. Il est surprenant, lorsque vous arrivez dans cette ville, de voir combien l'aménagement portuaire est supérieur à ce à quoi vous pourriez vous attendre. Mais bien sûr, ce n'est pas votre port.

Avez-vous autre chose à ajouter?

Bill, voulez-vous poser une question?

M. Bill Matthews (Random—Burin—St. George's, Lib.): Merci, monsieur le président, et bienvenue à nos invités.

Monsieur Olson, j'aimerais que vous disiez au comité comment vous êtes parvenu à avoir ce merveilleux port que vous nous fassiez l'historique de son financement, car c'est assez remarquable.

• (0935)

M. David Olson: Nous avons sans doute des amis haut placés.

À Gimli, il s'agit d'un programme à long terme, et il représente l'aboutissement d'un énorme travail. Je crois que la situation de Gimli, dans l'ouest du Canada, sur le lac, nous place dans une situation très différente, et je crois que la pêche exerce un puissant attrait sur les gens. On vient ici du monde entier, et la création du Musée des droits de la personne à Winnipeg va attirer de nouveaux visiteurs à Gimli, de façon régulière.

Mais ce qui est important, c'est que c'est un endroit où l'on travaille dur. Un endroit, qui respire l'énergie. Le contingent de pêche à Gimli est le plus important de tout le lac Winnipeg, ce qui montre bien de quel bois sont faits les membres de notre collectivité. Ils travaillent dur. Je ne vais pas vous dire que ce sont tous des Vikings, mais il y en a quelques-uns.

M. Bill Matthews: Merci de ces explications.

Monsieur Tomasson, dans votre déclaration, vous avez parlé de la nécessité d'avoir des ports sûrs, et, à propos des pêcheurs des premières nations, vous avez dit que l'on ne devrait pas faire de différence — je crois que c'est le mot que vous avez employé. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Je crois que vous avez déclaré que la Direction des ports pour petits bateaux dit plus ou moins que les améliorations apportées à votre port ou la construction d'un port pour vous, est une question qui relève des Affaires indiennes. Voulez-vous dire par là que les deux ministères se renvoient la balle, et que c'est la raison pour laquelle vous n'avez pas les installations que vous devriez avoir pour ces gens-là?

M. David Tomasson: Oui, c'est un sérieux problème. Actuellement, le programme des ports pour petits bateaux ne veut pas construire de nouveaux ports sur les terres de réserve indiennes. Il s'agit de membres inscrits des premières nations qui n'ont pratiquement pas de ports sur leur territoire. Mais ils ont leurs ports à eux.

M. Bill Matthews: Ne voudraient-ils même pas partager les coûts?

M. David Tomasson: Avec les Affaires indiennes?

M. Bill Matthews: Je vous demande simplement...

M. David Tomasson: Posez la question aux gens des ports pour petits bateaux.

M. Bill Matthews: Non, non, je ne suis pas sûr. Je ne sais pas. J'essaie simplement d'obtenir des informations.

M. David Tomasson: D'après ce que je sais des gouvernements, je crois que la portion officielle a toujours été qu'il appartiendrait aux Affaires indiennes d'aménager un port sur les réserves indiennes. Mais je crois que ce comité devrait examiner la question de très près.

Par exemple, rien que sur le lac Winnipeg, nous avons un nombre élevé de membres des réserves des premières nations qui vivent de la pêche. Il est fort probable que c'est le seul emploi qui existe dans leurs grosses collectivités. Certaines de celles-ci atteignent aisément une population de 1 000 habitants mais le système de financement ne leur permet pas d'avoir accès à un port digne de ce nom.

M. Bill Matthews: Merci.

J'ai terminé, monsieur le président.

Le président: Bien, merci.

Je voudrais une précision, monsieur Tomasson. Vous serait-il possible de nous fournir une liste des 16 ports dont vous avez mentionné la construction possible dans votre mémoire?

M. David Tomasson: Je ne l'ai pas sous la main, mais nous pourrions l'établir.

Le président: Il serait préférable de l'envoyer à l'analyste.

Si vous me le permettez, je voudrais revenir un instant à M. Olson.

Des personnes à qui nous avons parlé hier nous ont dit que les installations existantes avaient été construites à l'époque des Jeux panaméricains, ou quelque chose du même genre. Pourriez-vous nous apporter quelques éclaircissements là-dessus? Le programme des ports pour petits bateaux a-t-il participé à la construction de ces installations sous une forme ou une autre, ou a-t-on utilisé des fonds totalement distincts? J'essaie de déterminer d'où viennent les fonds employés pour ces installations.

M. David Olson: Je crois que vous parlez de la partie sud du port, du bassin sud, et je crois que trois ordres de gouvernement ont participé — la MR de Gimli, le gouvernement provincial, et le gouvernement fédéral — à la construction de ces installations. Tout le reste ici est fédéral et existe depuis longtemps.

Le président: Bien. C'est de l'autre...

M. David Olson: C'est tout à fait de l'autre côté et nous souhaiterions que cela soit placé sous l'autorité de l'administration portuaire.

Le président: Vous voudriez donc que cette section soit placée sous l'autorité de cette administration. C'est bien ce que vous voulez dire?

M. David Olson: La section que vous voyez juste devant relève de l'administration portuaire.

Le président: Bien.

M. David Olson: En ce qui concerne la propriété du côté sud... Je crois qu'il s'agit de trois bandes. Je crois que le gouvernement fédéral est propriétaire du plan d'eau et peut-être du terrain, mais il s'agit là de questions dont l'examen est envisagé dans le cadre de négociations portant sur les questions foncières.

Le président: Qui en assure actuellement la supervision? La Direction des ports pour petits bateaux s'occupe de votre section.

M. David Olson: Oui .

Le président: Qui supervise la section ici?

M. David Olson: La ville est propriétaire, mais nous assurons la gestion.

Le président: Bien. Je voulais que ce soit clair.

M. David Olson: Oui.

Le président: Bien. Je voulais un éclaircissement.

Monsieur Stoffer.

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD): Merci, monsieur le président et merci, messieurs, d'avoir bien voulu comparaître devant nous aujourd'hui.

Monsieur, y avait-il des ports qui relevaient de la compétence de Transports Canada à l'époque de la cession? Je sais que dans l'Ouest du Canada et aussi dans l'Est, nous avons rencontré des ports qui appartenaient en fait à Transports Canada. J'avoue mon ignorance, mais avant ce programme, Transports Canada était-il responsable de certains de ces ports?

• (0940)

M. David Tomasson: Vous savez, je dois avouer que je n'en connais pas un seul.

Mais je voudrais faire une observation à propos de la question qui a été soulevée par Bill, je crois, mais je n'en suis pas absolument certain. Il s'agissait de savoir qui est propriétaire ou qui avait entrepris la création de cette installation, par exemple.

Ces ports, et celui-ci comme l'a dit David, ont été construits vers 1900, mais au départ, le gouvernement fédéral était essentiellement responsable des quais et des postes d'amarrage. Cela remonte à 100 ans. Jusqu'à présent, la plupart de ces ports relevaient de la compétence du gouvernement fédéral jusqu'à l'établissement du programme de ports pour petits bateaux par Pêches et Océans.

Par exemple, en ce qui concerne mon port sur Hecla Island, qui se trouve à 60 milles plus au nord... il y a 10 ans, et encore aujourd'hui, le terrain et le quai appartenaient au gouvernement fédéral. Nous le louons à bail par l'intermédiaire de Pêches et Océans.

Je ne connais pas exactement les limites du rôle de Transports Canada et je ne sais pas si ce ministère était impliqué dans tout cela à une certaine époque. Je l'ignore. Ce que je sais, c'est que la plupart des installations appartiennent à Pêches et Océans. Nous avons signé un bail de 20 ans. Le ministère des Pêches et Océans a apporté quelques améliorations, ce qui a été une bénédiction, parce qu'avec

des installations telles que celle-ci, si vous vous trouvez confronté à un gros problème, cela va vous coûter de un à deux millions de dollars. Il n'est pas question que nous puissions absorber un tel coût.

M. Peter Stoffer: Dans la plupart des ports que nous avons vus jusqu'à présent, on nous dit que les rapports de travail étaient excellents entre le personnel de première ligne du programme de ports pour petits bateaux du MPO et les administrations portuaires de tout le pays. Je crois comprendre que le même genre de rapports existe ici. Est-ce exact? Ces rapports sont-ils très positifs?

M. David Tomasson: Oui, nous l'apprécions énormément. En fait, à notre réunion annuelle — j'ai essayé de le dire au cours de ma déclaration — les représentants de 35 à 38 ports voulaient absolument que nous disions aux membres du comité que nous avions d'excellents rapports de travail avec les gens des ports pour petits bateaux. Tout va très bien sur ce plan.

M. Peter Stoffer: Bien.

Monsieur Olson, en ce qui concerne le programme de cession des ports, nous avons constaté dans la plupart des cas que le gouvernement fédéral n'avait pas vendu le port ou totalement confié son exploitation à une entité privée ou municipale. Il demeure en fait propriétaire des structures. Seule la gestion est assurée par une administration portuaire. À Ladner, nous avons appris que c'est le conseil municipal de Delta qui gère les ports, et que celui-ci demeure un bien du gouvernement fédéral.

Pour revenir à votre déclaration, évoque-t-on ou craint-on la possibilité que les actifs du port à Gimli soient vendus ou transférés à une entité privée ou municipale ou à un autre groupe? Le craignez-vous?

M. David Olson: Eh bien, j'espère que cela ne se produira pas. La seule raison pour laquelle nous voulions vous rencontrer aujourd'hui et essayer de faire inscrire notre déclaration à l'ordre du jour est que nous apprécions la participation fédérale dans notre collectivité. Elle est excellente, et nous vous en remercions.

M. Peter Stoffer: Très bien.

Monsieur — encore une fois, je plaide l'ignorance — je ne savais pas que les terres de réserve s'étendaient à des domaines aquatiques tels que le lac Winnipeg, par exemple. J'ai toujours pensé que les réserves étaient uniquement terrestres, à moins qu'il n'y eût qu'un lac sur leur territoire.

Dans le cas du lac Winnipeg, la réserve s'étend-elle aussi au domaine aquatique?

M. David Tomasson: Non. Vous abordez là un sujet où l'on joue sur des subtilités. Dans la plupart des administrations, je crois que le gouvernement est légalement propriétaire d'une bande de 99 pieds jusqu'à la laisse des hautes eaux. Je crois donc que les terres de réserve ne s'étendent pas au-delà. Mais lorsque vous placez une structure dans la partie aquatique, il faut bien pouvoir y avoir accès. Pour cela, vous êtes obligés de passer sur les terres de réserve, à moins de venir par bateau. Toute installation de service, qu'il s'agisse d'un hangar, d'équipement électrique ou de toute autre chose, doit nécessairement être sur la réserve. Cela peut poser un problème sur le plan de la propriété, de l'accès et autres choses du même genre. Je crois que c'est là qu'est le problème.

• (0945)

M. Peter Stoffer: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Stoffer.

Monsieur Calkins, s'il vous plaît.

M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC): Merci, monsieur le président.

Je suis très heureux de vous entendre à nouveau monsieur Tomasson, si mes souvenirs sont exacts, vous étiez présent à... Il est bien évident qu'il y a du travail à faire.

Vous en aviez parlé, monsieur Tomasson. Lorsque j'ai examiné la question, la première chose qui m'a frappé, moi qui vient d'une des provinces des Prairies — en fait, je suis le seul membre du comité dans ce cas. Lorsque vous étudiez l'histoire du programme des ports pour petits bateaux, du programme de cession, je ne pense pas qu'une seule région, en dehors de celle du Centre et de l'Arctique, ait été frappée par autant de mesures de cession. Donc, dès le départ, la région du Centre et de l'Arctique a connu plus de cessions que la région de l'Atlantique ou celle du Pacifique. Compte tenu de cela, et j'ai vu les diapos et les chiffres par habitant ou par port, cette région — vous y avez d'ailleurs fait allusion — est nettement sous-financée par rapport à certaines des autres régions du pays.

Le Freshwater Harbour Authority Advisory Council a-t-il déterminé le chiffre exact qui nous intéresse? Je sais que vous avez dit que cela représente environ 200 000 \$ pour les 16 ports, mais si nous examinons le cas de tous les ports de pêche essentiels qui sont encore identifiés comme tels par le programme des ports pour petits bateaux, quelle augmentation du financement faudrait-il pour l'aligner sur celui des autres régions?

M. David Tomasson: Vous entrez là dans un domaine pour lequel j'hésiterais beaucoup à mentionner un chiffre. J'ai indiqué les 16 installations dont nous avons besoin à mon avis ou qui ont été identifiées. Je crois que j'ai mentionné le chiffre de 3,2 millions de dollars environ. Il me paraît insuffisant, car c'est un chiffre que l'on évoquait déjà il y a trois ou quatre ans. Même en tenant uniquement compte de l'inflation, ce chiffre pourrait aujourd'hui être plus proche de cinq millions de dollars.

Je tiens à féliciter Pêches et Océans. Lorsque nous avons parlé du sous-financement de notre région, le ministère n'a pas totalement fait la source oreille. Il sait que nous n'avons pas suffisamment d'argent, et que cela date de toujours; ça a été comme ça dès le début. Pour pouvoir nous aligner sur les autres, Pêches et Océans devra prendre de l'argent à une des régions — ce à quoi nous sommes opposés, parce que les autres régions réagiraient naturellement mal; ce que nous voulons éviter — ou alors il faut une nouvelle source de financement. Pêches et Océans dispose de nouveaux fonds. Il y a deux ou trois ans, le ministère a apporté des fonds de correction des fatigues structurelles qu'il a également partagés et dont le programme des ports pour petits bateaux a obtenu un cinquième. Il n'a jamais utilisé l'ancienne formule qui nous aurait défavorisés. Il nous a donné une part égale, à celle des autres, ce qui est un élément positif, et je tiens à féliciter Pêches et Océans de l'avoir fait.

Vous voudriez savoir combien d'argent il nous manque. Je ne veux pas lancer un chiffre au hasard, mais il est facile de l'obtenir. En fait, je suis certain que sur le plan local, les ports pour petits bateaux le connaissent.

M. Blaine Calkins: Intéressant.

Êtes-vous pêcheur, monsieur Tomasson?

• (0950)

M. David Tomasson: Oui.

M. Blaine Calkins: Et vous, monsieur Olson?

M. David Olson: Oui.

M. Blaine Calkins: Manifestement, notre étude est axée sur les ports pour petits bateaux, mais le rôle du port est d'apporter un soutien aux pêcheurs.

Si vous consultez l'énoncé de mission du programme des ports pour petits bateaux, vous verrez que l'objectif premier est d'apporter un soutien à la pêche commerciale. Selon l'endroit, il y a aussi la pêche sportive commerciale et en plus l'utilisation récréative des divers ports. Nous l'avons certainement constaté dans les trois ports que nous avons visités sur le lac Winnipeg. Nous avons vu des arrangements intéressants où il y avait à la fois des quais privés et gouvernementaux.

Mais en fin de compte, ce n'est pas l'administration des ports ou les ports pour petits bateaux qui devraient guider la politique de pêche; leur rôle est d'appuyer cette politique. Dans une telle perspective, il serait important de justifier une augmentation du financement des ports pour petits bateaux.

À cause de la valeur actuelle du dollar, je sais que certains se demandent si le système de commercialisation actuel pour la pêche du poisson d'eau douce assure la viabilité de toutes les pêches. La pêche du doré jaune, du brochet et du doré noir demeure très viable, mais lorsqu'on en vient à la pêche du corégone ou du mulet, nous avons entendu des témoignages sur le « rejet » du poisson, et autres pratiques, parce que cette pêche n'est plus profitable. Lorsque la pêche est plus rentable, il devient plus facile pour les gouvernements de justifier l'engagement de dépenses pour les quais.

Avez-vous d'autres remarques susceptibles d'aider ce comité dans ses délibérations? Serait-il nécessaire d'apporter des changements à la politique pour qu'il soit plus facile de justifier l'augmentation des dépenses en faveur des ports pour petits bateaux?

C'est une question ouverte, et je n'en dirai pas plus.

M. David Tomasson: Je vous répondrai tout de suite que nous considérons effectivement que la présence des pêcheurs commerciaux est une des grandes priorités pour le port. Je dirai aussi que c'est une politique qui relève du programme des ports pour petits bateaux. Il est évident que plus une pêche est viable, meilleures devraient être les conditions au port, ce qui implique que plus d'argent soit consacré à celui-ci.

La situation se complique aussi un peu, et je suis certain que c'est la même chose en Alberta. Le gouvernement fédéral, par le biais des Pêches, a délégué la gestion aux autorités provinciales. C'est la province qui établit les contingents et la Freshwater Fish Marketing Corporation qui assure la commercialisation et fixe les prix. C'est peut-être un peu différent pour vos autres collègues de la pêche côtière.

Je n'hésite pas un seul instant à dire que nous considérons que les pêcheurs devraient avoir la priorité que le programme des ports pour petits bateaux leur accorde pour gérer... Ils ont priorité sur la pêche récréative et autres activités du même genre, et c'est tout à fait normal.

M. Blaine Calkins: D'accord.

Monsieur Olson, voulez-vous faire un commentaire?

M. David Olson: Je vous demande de maintenir le statu quo et de veiller à ce que l'on s'occupe de l'inventaire fédéral des ports dans l'Ouest du Canada. Si vous voulez que la production de poisson augmente, il faut investir de l'argent dans de nouveaux ports. Les occasions de le faire ne manquent pas. Je suis certain que nous sommes capables d'avoir des prises de 75 millions de livres dans l'Ouest du Canada; nous en sommes sans doute déjà à mi-chemin.

Si c'est une question ouverte, apportez l'argent, construisez les ports, et nous nous chargerons de capturer le poisson.

Des voix: Oh, oh!

M. Blaine Calkins: À ma connaissance, en Alberta, la politique de pêche ne prévoit pas de contingent en ce qui concerne... Nous avons un contingent pour les lacs; habituellement, pour le corégone. Nous avons une allocation pour les autres espèces. Dès que vous avez atteint le chiffre maximum, quel qu'il soit, la pêche est fermée sur le lac. Bien sûr, en Alberta, nous n'avons pas de lacs de la taille du lac Winnipeg.

Je crois comprendre, d'après Manitoba Conservation, que vous avez un permis de pêche qui vous autorise à capturer un certain contingent, comme ce serait le cas dans une collectivité côtière. Mais pour certains autres lacs, il y a une allocation. Est-ce bien cela?

M. David Tomasson: Au Manitoba, nous avons normalement des contingents pour les lacs. Mais dans les années 1970, lorsqu'on a craint que le lac Winnipeg ne soit pollué par le mercure, la pêche a été fermée pendant plusieurs années et le contingent pour le lac a été remplacé par des contingents individuels pour les pêcheurs. En fait, ces contingents sont demeurés tout à fait constants pendant un certain nombre d'années.

Je crois comprendre que l'on revoit actuellement la question afin de déterminer si ces contingents devraient être augmentés, réduits, ou maintenus. Il est peu probable qu'ils soient augmentés, car la production du lac Winnipeg atteint aujourd'hui des niveaux records.

Ce que j'essaie de vous montrer c'est que la somme des contingents individuels constitue en fait le contingent pour le lac.

M. Blaine Calkins: Compris. L'ensemble des contingents individuels constituerait un contingent pour le lac, indirectement.

Ma dernière question a trait à la productivité de la pêche. Vous avez parlé de pollution, et je sais que l'on nourrit des inquiétudes au sujet de Devils Lake et d'autres lacs en ce qui concerne... Nous nous éloignons là un peu de la question des ports pour petits bateaux, mais je le répète, la politique du port sera déterminée par la viabilité de l'industrie. En tant que pêcheurs, avez-vous d'autres préoccupations que vous souhaiteriez signaler au comité en ce qui concerne des questions telles que la pollution, la qualité de l'eau et la viabilité de la pêche?

• (0955)

M. David Tomasson: Eh bien, nous craignons beaucoup une invasion de biotes étrangers venus du sud. Il y a ici des personnes qui ont joué un rôle actif en ce qui concerne le projet de développement de la Garrison. C'était une grosse affaire, il y a une vingtaine d'années, je crois. Certaines de ces personnes ont vigoureusement lutté contre ce projet, mais il semble qu'on en revient à la même situation avec Devils Lake. Oui, nous avons effectivement besoin de beaucoup d'aide de la part des autorités fédérales en ce qui concerne Devils Lake.

Le président: Merci, monsieur Calkins.

Merci, messieurs Tomasson et Olson. Vous avez certainement placé ces questions, ce matin dans une perspective différente. Nous apprécions vos commentaires et nous vous remercions d'être venus.

Nous allons maintenant faire une pause de cinq minutes afin de nous préparer à accueillir le groupe suivant. Merci.

• (0955)

(Pause)

• (1010)

Le président: Je souhaite la bienvenue à nos témoins pour la seconde séance de la matinée.

Je crois que tous les membres de notre comité sont revenus.

Comme d'habitude, nous vous demanderons de vous présenter et de faire une déclaration, après quoi nous donnerons la parole aux membres de notre comité qui pourraient avoir des questions à vous poser.

Pour commencer, je vous demande de bien vouloir vous présenter ainsi que les organisations auxquelles vous appartenez.

M. Robert Kristjanson (Lake Winnipeg Fishers): Je m'appelle Robert T. Kristjanson. Je représente les pêcheurs du lac Winnipeg et les ports pour petits bateaux.

Avant de commencer, je vais le laisser aussi se présenter.

Le président: Merci.

M. Allan Gaudry (vice-président, Manitoba Commercial Inland Fishers Federation): Je m'appelle Allan Gaudry. Je suis coprésident de la Manitoba Commercial Inland Fishers Federation. Je remplace Sam Murdock, qui est notre président et vous transmet ses excuses, mais il avait un engagement antérieur.

Le président: Merci, monsieur Gaudry.

M. Robert Kristjanson: Tout d'abord, je voudrais vous souhaiter la bienvenue à Gimli, au Manitoba; c'est le plus bel endroit au monde.

Ce que vous voyez ici, c'est la « République de Gimli ». Nous voulons récupérer notre territoire. Et je ne sais pas si vous l'avez tous vu — c'est ici que se trouve notre république de 12 ans.

J'allais me lancer dans une grande tirade au sujet des aménagements portuaires que nous avons devant Gimli, mais pour commencer, faisons un peu d'histoire. J'adore l'histoire. J'évoque toujours l'histoire, car nous n'en tirons jamais les leçons et refaisons toujours la même chose. C'est étrange. Nous l'avons là sous le nez, mais nous répétons les mêmes erreurs — quelquefois, lorsque vous sortez le soir, vous oubliez combien vous étiez malade la nuit précédente.

Pour revenir à notre sujet, la responsabilité fédérale en ce qui concerne le lac Winnipeg a été énorme, et je dis bien énorme. Le premier quai fédéral a été construit à Hnausa, à 20 milles plus au nord. Il a été construit parce qu'il y avait ici un représentant du gouvernement à l'époque. Il y a là une bonne histoire à raconter. Mais en tout cas, c'est le premier quai à avoir été construit.

Lorsque les Islandais se sont établis ici, ils ont construit un petit quai au sud et l'ont utilisé, mais c'est à Hnausa qu'on a construit le premier quai fédéral. Ensuite... Je ne sais pas si Gimli et Hecla étaient impliqués dans la même activité. Ici, les fédéraux dirigent les ports depuis le premier jour, et naturellement, c'est exactement ce que nous voulons. Rien n'a changé, car aucune petite pêcherie ne peut le faire et le transformer en... Il n'y a pas d'argent pour cela.

La première administration portuaire a été créée à Gimli en 1972 ou 1973, en même temps que le programme des ports pour petits bateaux. Le ministre est venu d'Ottawa et les plans des installations que vous voyez aujourd'hui ont alors été établis. J'ai été capitaine du port pendant 11 ans. Pendant 11 ans, j'ai dirigé le port, jusqu'à ce que sa gestion soit confiée à la ville.

À l'époque, le programme des ports pour petits bateaux nous offrait un excellent... Les mots me manquent pour le dire. Nous nous entendions parfaitement avec ses représentants. Bien sûr, nous rouspétions de temps en temps, mais en fin de compte, c'est ça qui fait un bon mariage. Sans cela, que vous resterait-il?

Lorsque la première administration portuaire a été créée ici, elle a très très bien fonctionné et continue d'ailleurs à le faire aujourd'hui. Il vous suffit de sortir pour le voir. Bien que je n'en fasse plus partie, elle marche très bien aujourd'hui.

Ce qui est arrivé, c'est qu'énormément d'argent a été dépensé à l'est. Le montant destiné à l'ouest du Canada était extrêmement réduit. À une certaine époque — je peux le vérifier — l'allocation était, je crois, d'un million de dollars, et bien sûr, compte tenu de ce qui nous avait été cédé, cela représentait une belle somme pour l'époque, en 1973. On a essayé d'obtenir un peu plus d'argent.

Je ne crois pas que vous compreniez vraiment ce qui fait un port. Comme beaucoup d'autres familles ici, la nôtre travaille dans l'industrie de la pêche. C'est ce que nous faisons depuis 117 ans. Il n'y a pas une seule famille de pêcheurs à Gimli qui ne soit pas allée dans le Nord pour y construire son propre quai ou ponton. Ces familles l'ont fait pendant 80 ans et certaines d'entre elles le font encore aujourd'hui. Dans ma jeunesse, je ramenaient de billes de bois de la forêt pour construire un embarcadère et je ne suis pas le seul. D'un bout à l'autre du lac, d'innombrables familles de pêcheurs faisaient la même chose.

•(1015)

Ce dont on a vraiment besoin c'est de plus d'argent pour entretenir les ports pour petits bateaux. C'est un mariage entre les pêcheurs et le gouvernement, parce que les pêcheurs n'ont pas suffisamment d'argent à investir dans les installations et l'aide du gouvernement est donc nécessaire. Je sais que les gens disent que le gouvernement ne peut pas tout faire. Eh bien alors, il faut trouver des gens capables de faire fonctionner le système.

Il est indiscutable, mesdames et messieurs, que sans ports il n'y aurait pas de pêche. Bien sûr, on pourrait recommencer à en construire et faire ce qu'on faisait auparavant, et je suis tout à fait certain qu'on obtiendrait des résultats. Aujourd'hui, les gens viennent s'installer au voisinage des ports et ce qui attire les gens vers les ports, attire aussi l'argent, attire les pêcheurs, fait rentrer des impôts; c'est comme ça que le monde marche.

Je ne sais pas si nous voulons pousser la question plus loin. Je suis sûr que vous voulez poser des questions, mais à mon avis, pour financer les ports qui ne sont pas financés et qui ont besoin de l'être, il ne faut pas énormément d'argent. Pour vous, c'est une bricole, mais pour l'industrie de la pêche, cela représente énormément d'argent, énormément d'argent pour tout pêcheur qui accoste et qui essaie de traîner son contingent de prise jusqu'au quai. C'est merveilleux d'avoir un port avec un vrai quai. Je sais. J'ai connu cela toute ma vie. C'est la même histoire pour le dragage.

C'est quelque chose qui contribue à faire du Canada ce qu'il est. Lorsque j'ai reçu le prix de la pêche commerciale, j'ai déclaré devant les ministres à Ottawa, « Je viens de survoler le plus grand des océans. Le plus grand océan que nous ayons au Canada; il commençait en Alberta et il s'étendait sans interruption jusqu'ici. »

Lorsque vous regardez du haut d'un avion — je suis certain que vous l'avez fait — vous voyez de l'eau partout. Dans cette eau, il y a sans doute des poissons, et s'il y en a, il y a aussi un bon vieux pêcheur tout près.

Je vous remercie.

•(1020)

Le président: Merci, monsieur.

Monsieur Gaudry.

M. Allan Gaudry: Bonjour.

Soyez les bienvenus au Manitoba et à Gimli.

Je vais vous donner un bref aperçu de ce qu'est la Manitoba Commercial Inland Fishers Federation.

Nous avons 12 conseils d'administration représentant les différentes régions de notre province. Nous avons un président; notre conseil est donc composé de 13 membres. Nous examinons les préoccupations et les problèmes de l'industrie de la pêche commerciale et nous en discutons.

Comme M. Robert Kristjanson l'a expliqué, les ports ont indiscutablement besoin d'aide. Il y a aussi la question de leur entretien. Il nous en faudrait plus. Nous ne pouvons pas nous contenter du statu quo. Nous n'avons pas de port dans notre collectivité, à Saint-Laurent. Nous serions fort heureux d'en avoir un. Les plaisanciers ne peuvent pas mettre leur bateau à l'eau. Nous ne pouvons pas lancer de bateaux à fort tirant d'eau chez nous, même lorsqu'il s'agit d'une mission de sauvetage. La simple mise à l'eau d'un bateau nous a causé des difficultés lorsqu'il s'agissait d'entreprendre une mission de sauvetage sur notre lac. Sa profondeur ne dépasse pas 20 pieds. Nous avons donc manifestement besoin de ports pour petits bateaux.

Les bassins hydrographiques couvrent une vaste zone géographique, de 500 milles au sud du lac Winnipeg — donc très au sud — à 1 000 milles vers l'ouest, jusqu'aux Rocheuses. Il s'agit donc d'un vaste bassin dont les eaux s'écoulent vers le Manitoba et se déversent dans le lac Winnipeg ainsi que le lac Winnipegosis. Les agriculteurs des municipalités rurales sont à peu près libres de drainer leurs terres à leur gré pour leurs cultures ou leur foin. C'est une pratique qui doit être revue, question identifiée à l'une de nos réunions.

L'agroindustrie doit être tenue responsable des dégâts qu'elle cause. Ce type de drainage peut compromettre la qualité de l'eau. Tous les filtres naturels, les produits chimiques, les composés phosphoreux, les pesticides et les herbicides utilisés par les fermiers sur leurs champs aboutissent dans les rivières et dans les lacs où ils affectent les aires de frai. Nous avons établi l'existence de ce problème. Le frai a lieu au moment où les canaux de drainage sont pleins. Au bout de quelques jours, lorsqu'il n'y a plus d'eau, les poissons se retrouvent prisonniers des cours d'eau et n'ont aucun moyen de revenir au lac; ils meurent, et avec eux, les futurs stocks. Il est indiscutable d'utiliser un drainage graduel au lieu du drainage rapide actuel; cependant, les fermiers s'inquiètent dès qu'ils voient de l'eau stagner sur leurs champs pendant plus de cinq jours; il faut donc revoir le système de drainage.

Ce besoin existe manifestement, mais à quel moment faut-il drainer toute l'eau de surface? D'où vient la masse d'eau, et jusqu'à quel point les lacs seront-ils capables de l'absorber? C'est aussi un problème que nous devons examiner. Le volume considérable d'eau qui s'écoule dans nos rivières et dans nos lacs crée des dégâts dans nos ports, et c'est un problème. En hiver, nous constatons que le fort écoulement de l'eau des lacs et des rivières se poursuit; le frasil se forme, obstrue l'entrée du lac; l'eau reflue et endommage nos ports, nos bateaux, et inonde nos routes. Nous connaissons ces problèmes depuis quatre ou cinq ans, et les choses ne vont pas s'améliorer, bien au contraire.

Voilà le genre de problèmes auxquels nous avons été confrontés comme pêcheurs commerciaux. Nous savons aussi que nous aurons de la difficulté à attirer l'attention sur la situation. On s'intéresse maintenant beaucoup à la qualité de l'eau du lac Winnipeg, mais le lac Manitoba et le lac Winnipegosis ont les mêmes problèmes. Toute l'attention est concentrée ici, mais on revient toujours au fait que si la pêche s'effondre, ce ne sont pas les lacs qui peuvent soutenir l'effort de pêche, il est alors aisé d'accuser les pêcheurs. Ce sont des cibles faciles: ils sont responsables de la surpêche et c'est la raison pour laquelle il n'y a plus de poissons dans le lac. Voilà pourquoi nous avons besoin que l'on fasse des recherches, que l'on rassemble des données, pour s'assurer que la qualité de l'eau est suffisante pour assurer la survie des espèces aquatiques. Nous aurons ainsi des arguments pour dire que le lac en est au point où il n'est plus capable de soutenir les poissons ou le frai. Il faudrait, au minimum, que des recherches soient faites et que des données soient recueillies. Cela nous préoccupe beaucoup.

Les bas prix pratiqués dans l'industrie de la pêche créent une situation de crise. Dans une telle situation, la contribution des pêcheurs est limitée. Prenons par exemple la perception du droit d'utilisation du port: comment demander à des pêcheurs de payer 100 ou 150 \$ pour pouvoir s'amarrer à quai pendant la saison de pêche? Il n'y a pas d'argent, et le moment est bien mal choisi pour leur demander de contribuer à l'entretien des ports. Même lorsqu'il s'agit de touristes, comment faire payer ceux qui utilisent les installations? Il n'y a personne pour percevoir l'argent; c'est donc un gros problème.

•(1025)

Prenons maintenant les problèmes de sécurité. L'entrée dans ces ports pendant certaines tempêtes... nous avons besoin des ports pour des raisons de sécurité. Beaucoup d'entre eux se sont ensablés au fil des années, et il faudrait des programmes de dragage pour améliorer leur accès. Les bateaux qui entrent s'échouent parfois à cause de ce problème. Lorsque les volumes d'eau sont élevés, une masse considérable de vase et de sédiments s'accumule, en particulier, à l'embouchure de la rivière; et voilà tout d'un coup que les bateaux s'échouent. Nous avons donc besoin d'un programme de dragage pour aider les pêcheurs à sortir et à avoir accès aux lacs. Il y a eu quelques cas de ce genre, en particulier en année de sécheresse, lorsque le niveau des lacs est bas. Nous allons voir qu'il y aura des difficultés à accéder au lac en utilisant les cours d'eau qui y mènent.

C'est à peu près tout. Je crois que cela couvre certains des problèmes et des préoccupations que nous avons. En tout cas, nous avons absolument besoin de ports pour petits bateaux. Voilà tout ce que j'avais à dire.

Le président: Merci, monsieur Gaudry.

Nous allons maintenant passer aux questions.

L'hon. Lawrence MacAulay: Il fait beau dehors; la région est très belle et pourtant, nous gelons dans cette salle.

L'hon. Gerry Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte, Lib.): Il voudrait qu'on baisse la climatisation.

Le président: Vous auriez dû apporter vos gants.

L'hon. Gerry Byrne: Merci, monsieur le président, et merci, messieurs, de vos déclarations.

Je suis heureux de pouvoir poser quelques questions. Je voudrais dire quelques mots de remerciement, et je crois, que je me fais là l'écho de tous les membres du comité. Vous nous avez éclairés sur bien des choses et vous avez ouvert à beaucoup d'entre nous, une perspective nouvelle en ce qui concerne la pratique de la pêche dans les eaux intérieures, en particulier ici, dans la région du Centre et de l'Arctique, le lac Winnipeg et les régions avoisinantes.

Votre témoignage, mais aussi les témoignages précédents entendus ce matin, montre que la dynamique de la pêche est en train de changer. C'est une pêche à valeur élevée et à plus gros volume; alors qu'elle était autrefois presque considérée comme artisanale, elle est aujourd'hui plus professionnalisée.

Comme vous l'avez fait remarquer, Robert, les familles partaient dans le nord et y passaient un certain temps, mais aujourd'hui, la pêche est devenue une activité très professionnalisée, dans laquelle le contrôle de la qualité acquiert beaucoup d'importance.

Cela a entraîné des changements dans l'industrie de la pêche. Si je vous comprends bien — vous pouvez répondre tous les deux — ce que vous attendez, c'est une réaction du programme des ports pour petits bateaux du MPO, qui vous permette de vous adapter aux changements. Les pêcheurs veulent aujourd'hui revenir plus souvent à leur port d'attache, au lieu de parcourir de grandes distances pour se rendre sur d'autres lieux de pêche. Vous souhaiteriez que l'on crée de nouvelles infrastructures en réponse à ces changements, des infrastructures qui ne sont pas prévues pour l'instant. Autrement dit, la politique actuelle du programme des ports pour petits bateaux prévoit seulement un investissement dans les installations faisant actuellement partie des actifs du ministère des Pêches et des Océans, des ports pour petits bateaux, et cela s'arrête là. Autrement dit encore, ces administrations n'assument pas la responsabilité de terres ou de plans d'eau supplémentaires. Elles réservent exclusivement leurs investissements aux actifs qui lui appartiennent.

Vous nous avez aussi dit que vous souhaiteriez voir plus de transparence et de cohérence dans la manière dont les fonds sont attribués; vous avez déclaré qu'en général, la région ne reçoit pas une aide financière suffisante, étant donné l'augmentation de l'activité et de la valeur de la pêche et ses répercussions sur l'industrie locale. Je ne fais donc que répéter certaines des choses qui nous ont déjà été dites pour que vous compreniez bien que nous vous avons prêté une oreille attentive et que nous sommes très conscients de ce que vous dites.

Permettez-moi de vous poser la question suivante: Où voudriez-vous exactement que de nouveaux ports soient établis? Vous serait-il possible d'indiquer au comité l'endroit où se trouvent les ports existants et de nous dire où de nouvelles activités portuaires devraient avoir lieu afin de vous permettre de suivre l'évolution de l'industrie? Pourriez-vous également nous parler de l'allocation des fonds? Par exemple, un des messages que nous avons partout entendus, et cela très clairement en Colombie-Britannique et dans d'autres parties du pays, est que vos administrations portuaires et vos associations souhaiteraient voir une certaine transparence dans la manière dont le financement est présenté ou effectué, et vous voulez avoir la certitude que si, sur le plan local vous travaillez avec des gestionnaires de ports pour petits bateaux et que ceux-ci interviennent auprès d'Ottawa pour que des fonds soient effectivement dégagés, leurs requêtes seront accueillies et des fonds seront effectivement attribués.

Savez-vous que le ministre, par exemple, a un budget de réserve de cinq millions de dollars qui n'est pas attribué à une région particulière, mais qu'il peut utiliser à sa guise? Avez-vous jamais pu profiter de cette source de financement, ou saviez-vous même qu'elle existait?

• (1030)

M. Robert Kristjanson: Je ne veux pas vous attaquer alors que vous n'en êtes encore qu'à mi-chemin du processus, mais tout ce que vous dites est exactement ce que l'industrie de la pêche et ceux qui vivent sur les lacs... Peu importe que ce soit l'Alberta, la Saskatchewan — peu importe où vous allez, tout le monde demande la même chose. Le mandat que devrait avoir le programme des ports pour petits bateaux n'est toujours pas plus clair.

Un tas de gens voudraient avoir un port. On ne peut pas annoncer tout d'un coup, « Je veux un port à deux milles d'ici, parce que c'est là où j'ai mon bateau. » Engloutir de l'argent au hasard ne résoudra rien. Ce n'est pas ce que nous demandons. Ce que nous demandons ici c'est que si l'on a besoin d'un port et s'il y a des pêcheurs, je vous en supplie, donnez-le-leur un port. Pas besoin d'être un génie pour le comprendre. Ne construisez pas de port là où il n'y a personne. C'est tout ce que nous demandons.

Je crois que M. Kathan et ses collaborateurs le comprennent parfaitement — on demande un port qui a besoin d'argent, d'aide ou d'autre chose. Je ne peux pas venir ici vous déclarer que je ne veux pas de port parce que vous n'avez pas la même couleur que moi, ou autre chose. Je suis pêcheur professionnel et j'en suis très fier. Je ne suis pas venu de si loin pour cela. Il y avait une époque où l'on vous regardait et on disait, « Oh, vous êtes un pêcheur professionnel, » et les gens reniflaient avec dédain. Eh bien, c'est terminé. Maintenant, vous êtes un exploitant, et je suis fier d'être comme je suis.

Ce que nous faisons ici c'est parler à... Soyez les bienvenus. Nous avons enfin quelqu'un à qui parler, quelqu'un qui comprend notre situation. Partout, les petits, les sans-grade comme moi ont besoin d'un port pour y déposer leur caisse de poisson, où il y a des pêcheurs, je vous en supplie, construisez-leur un port. Il n'y a pas besoin d'avoir un milliard de dollars pour le comprendre.

L'hon. Gerry Byrne: Merci.

Allan.

M. Allan Gaudry: J'ajouterai que la Fédération des pêcheurs va tenir ici une réunion en juillet prochain. Je voudrais certainement leur poser la question suivante: Quels sont les besoins; où se manifestent-ils? Où les ports devraient-ils être implantés? Où devrait-on en construire un nouveau? Où y a-t-il un port qui a besoin d'entretien ou de modernisation? J'obtiendrai certainement

des informations à ce sujet, et si je trouve une personne-contact, je pourrais lui dire que cette réunion a montré que l'on avait besoin de — un, deux ou cinq nouveaux ports; que nous avons besoin d'en conserver dix et qu'il y en a une vingtaine qui ont besoin de réparations. J'obtiendrai ces renseignements pour vous. Je n'aurai pas les chiffres en dollars, mais j'aurai des informations à vous fournir.

L'hon. Gerry Byrne: Je sais que vous n'êtes pas le porte-parole de tous les pêcheurs du lac Winnipeg ou de la région, mais pour me faire une idée de l'ampleur relative de la question, pourriez-vous me dire si vous avez besoin de deux fois plus de ports sur le lac, ou simplement d'un, deux ou trois?

• (1035)

M. Allan Gaudry: Je me renseignerai. S'il y en a 41, quelqu'un pourra certainement me dire où ils se trouvent, et je pourrai alors savoir à quelle collectivité ils appartiennent et déterminer quels sont les besoins. Je trouverai ensuite où il devrait y avoir plus de ports, et déterminer si un port flambant neuf est nécessaire. Saint-Laurent, notre collectivité, par exemple, a besoin d'un port. Si je pose la question à tous les administrateurs qui connaissent leur zone, leur région, leurs besoins, il me sera probablement possible de vous donner des chiffres.

L'hon. Gerry Byrne: Je crois que le comité serait heureux d'obtenir de tels renseignements.

M. Allan Gaudry: Dites-moi simplement à qui les transmettre.

L'hon. Gerry Byrne: Bill, à moins que vous n'ayez une autre question, ma dernière question a trait à la participation des administrations portuaires à la construction de nouveaux actifs.

Actuellement, la Direction des ports pour petits bateaux du MPO peut accorder une subvention maximum de 40 000 \$ à une administration portuaire pour des activités locales ou des projets de construction, mais c'est le plafond. Au-delà, le projet doit passer par le processus d'appel d'offres public. Mais un montant maximum de 40 000 \$ peut être alloué à une administration portuaire locale pour réaliser un projet à petite échelle.

Les témoignages, où les points de vue de certaines administrations portuaires nous ont appris que si le chiffre de 40 000 \$ était porté à 200 000 \$, l'administration portuaire pourrait utiliser cet argent pour acheter des matériaux, utiliser la main-d'oeuvre locale ou des bénévoles pour réaliser des projets. Autrement dit, l'octroi de ces 200 000 \$ pourrait équivaloir à un projet de 600 000 \$ faisant l'objet d'un appel d'offres public, parce que si vous utilisez l'argent pour acheter des matériaux locaux et si vous faites appel à la main-d'oeuvre locale pour réaliser ces projets, ce sera en fait plus rentable et plus efficace.

Cela vous serait-il utile? Si ces conditions existaient, selon votre expérience, cela serait-il utile à votre organisation?

M. Robert Kristjanson: Bien sûr que oui — tout ce qui contribuerait à la modernisation d'un port quel qu'il soit. Actuellement, lorsque vous avez besoin de quelque chose, si vous avez de l'argent, vous investissez un petit montant et le programme des ports pour petits bateaux se charge du reste.

Ce qui se passe actuellement dans beaucoup de ports, c'est qu'il faut avoir du matériel de lutte contre les incendies, il faut avoir des pompes, toutes sortes d'équipement en cas de déversement, et tout ce qui est nécessaire pour le combattre. Fini le temps des ports où il suffisait de planter deux poteaux avec une planche qui vous permettait d'accéder au quai ou de le quitter. Dans l'environnement actuel, c'est le jour et la nuit.

J'ai compris, lorsque tout cela a commencé il y a des années, lorsqu'ils ont essayé de céder ces ports, que c'était la dernière des choses à faire. J'ai pris position dans la plupart de ces situations. À ma connaissance, je suis toujours un Canadien qui vit au Canada, et je compte sur mon gouvernement fédéral pour qu'il nous aide à entretenir le port et à débarquer le poisson, pour qu'il soit ensuite expédié dans tout le pays. Toute suggestion à cet effet serait utile.

Il faudra que vous rencontriez les gens du programme des ports pour petits bateaux pour faire le point et voir ce que cela donnerait. C'est une excellente idée.

Le président: Merci.

Monsieur Stoffer.

M. Peter Stoffer: Merci, monsieur le président.

Monsieur Kristjanson, je peux vous assurer que ce serait un honneur d'être dans la « République de Gimli ».

M. Robert Kristjanson: Merci beaucoup.

J'espère que vous avez signé les documents nécessaires lorsque vous êtes entré, parce que je ne suis pas très sûr de votre passeport.

Une voix: Oh, oh!

M. Robert Kristjanson: Vous savez comment cela se passe lorsque l'on prend l'avion. Nous voulons voir votre passeport ici pour être sûr que vous êtes en règle.

M. Peter Stoffer: Oui, monsieur, merci.

J'ai quelques questions à poser.

Monsieur Gaudry, quel est le pourcentage des pêcheurs des premières nations et des pêcheurs métis par rapport aux pêcheurs non autochtones?

• (1040)

M. Allan Gaudry: Selon l'étude faite par la FFMC, en 2006, au Manitoba, 75 p. 100 des pêcheurs sont des Autochtones.

M. Peter Stoffer: Les pourcentages seraient-ils similaires, en Saskatchewan, par exemple?

La FFMC englobe l'Alberta, les Territoires du Nord-Ouest, une partie de l'Ontario, la Saskatchewan et le Manitoba. Cela serait-il aussi similaire à la situation dans les autres provinces?

M. Allan Gaudry: Oui, les Autochtones sont la majorité dans l'industrie de la pêche.

M. Peter Stoffer: En ce qui concerne certains des ports se trouvant sur les territoires des premières nations, votre organisation, ou toute autre organisation de votre connaissance, a-t-elle fait une demande officielle de financement d'aménagements portuaires stratégiques?

M. Allan Gaudry: D'après ce que m'ont appris certains de nos membres des premières nations, leurs initiatives en matière de financement portent en priorité sur la santé, le logement et l'éducation, mais le financement d'un port ne revêt pas une très grande priorité pour eux.

M. Peter Stoffer: Mais une demande officielle de financement d'aménagement portuaire a-t-elle été présentée au ministre des Affaires indiennes et du Nord?

M. Allan Gaudry: Pas à ma connaissance. Mais je vais faire des recherches pour voir si ce financement existe. Il s'agit là d'une autre source de financement, en particulier pour ces collectivités.

M. Peter Stoffer: Cela semble assez simple. Vous avez un port pour petits bateaux. Vous tenez pour acquis que c'est la Direction des ports pour petits bateaux qui devrait être responsable de l'entretien et des réparations. Cependant, des problèmes de compétence se posent pour cette direction et aux termes de son mandat, elle ne peut utiliser ses ressources que pour les ports pour petits bateaux relevant de sa compétence.

La compétence de cette administration ne s'étend pas aux ports qui se trouvent sur une réserve des premières nations. Il est compréhensible qu'elle vous dise qu'elle serait très heureuse de vous aider, mais que cela n'entre pas dans ses attributions. C'est la raison pour laquelle je vous pose à nouveau la question au sujet de la demande officielle. S'il n'y en a pas eu, je suggère que votre organisation écrive au ministre des Affaires indiennes afin de lui demander une aide financière pour ces ports, en particulier en ce qui concerne les nouvelles installations portuaires.

Vous avez absolument raison. Peu de débouchés économiques s'offrent à certaines des régions les plus éloignées. Comme c'est le cas dans certains endroits des côtes est et ouest, et maintenant au Nunavut, bien sûr, la pêche offre à leurs habitants la possibilité de demeurer dans leurs collectivités et de gagner leur vie grâce aux ressources locales.

Monsieur Kristjanson, on nous a dit tout à l'heure que les prises de doré au Manitoba sont en hausse. Certains pêcheurs n'ont pas vu depuis longtemps une telle abondance de doré, situation qui est naturellement profitable pour certains d'entre eux et qui peut aussi encourager les jeunes à devenir pêcheurs.

Monsieur, vous qui avez une longue expérience de la pêche dans cette région, pourriez-vous nous dire pourquoi elle est si bonne maintenant dans le lac Winnipeg, en particulier en ce qui concerne le doré?

M. Robert Kristjanson: Nous avons éliminé 5 000 soi-disant pêcheurs. En 1969, les pêcheurs avaient un contingent de prises. Si vous n'en aviez pas auparavant, vous ne pouviez pas pêcher sur le lac Winnipeg. J'étais un jour à Terre-Neuve, où je parlais à la radio et j'ai dit « Vous avez votre mare à vous. Nous avons la nôtre. La seule différence c'est que notre mare est un peu plus petite que la vôtre ».

La pêche doit être réglementée. C'est ce que l'on a fait dans le monde entier. Ici, le contingent pourrait être petit... Je ne suis pas ici pour me prononcer sur les contingents de pêche, mais si l'on a fixé un contingent c'était pour créer les conditions que l'industrie de la pêche connaît actuellement. C'est la raison pour laquelle nous avons du poisson dans le lac Winnipeg.

C'est toujours la même histoire. Cela n'a pas d'importance. Je ne peux pas parler en leur nom, mais les gens du lac Manitoba et du lac Winnipegosis ont un problème. Ce n'est pas le problème des pêcheurs. Il n'y a pas de surpêche. C'est la responsabilité des scientifiques. Le lac Winnipeg était... Maintenant, vous faites revenir les pêcheurs. Il se peut que les contingents soient insuffisants. Comme je viens de le dire, je ne suis pas ici pour parler de cela, mais il y a du poisson en abondance.

N'est-ce pas extraordinaire, messieurs? Vous êtes venus de la côte ouest et vous êtes venus de la côte est. Vous avez survolé notre grand pays pour vous rendre à un endroit qui s'appelle Gimli, où on vous dit qu'il y a trop de poisson dans le lac. Vous êtes venus d'un endroit à Vancouver où il n'y a pas de saumon. Il ne reste rien. Si vous allez à Terre-Neuve, impossible de trouver de la morue. Mais ici, nous voulons augmenter les contingents. Est-ce parce qu'on a fait ce qu'il fallait faire? Est-il si difficile de répondre à la question? Il doit bien y avoir quelque chose qui marche.

Peut-être devrions-nous augmenter les prises, mais qu'il s'agisse de gérer cette ressource ou des oies, c'est la même chose. Nous avons cessé de chasser les oies, et que se passe-t-il? On les retrouve dans les bassins de nos cours arrière parce que nous ne tirons plus dessus. Est-il si difficile de comprendre pourquoi? C'est vraiment quelque chose de repartir d'ici et de dire « Nous avons vu un lac où il y avait des tas de poissons. Qu'est-ce qui ne va pas? »

• (1045)

Le président: Merci, monsieur Stoffer.

Si vous me le permettez, je voudrais saluer M. Alan Kathan, directeur régional des ports pour petits bateaux. Alan qui était avec nous hier, est aussi venu assister à l'audience d'aujourd'hui. Nous l'accueillons avec plaisir. Je suis certain qu'il n'est pas un inconnu pour nos témoins et ses commentaires positifs sur les rapports avec les ports pour petits bateaux sont les bienvenus.

Sur ces mots, je donne la parole à M. Kamp

M. Randy Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci messieurs, d'avoir bien voulu comparaître. Nous sommes heureux de voir ce que vous avez ici. J'ai une ou deux remarques ou questions, après quoi, je céderai la place à mon collègue, M. Calkins, qui vient en fait de la région du Centre. Je viens moi-même de Colombie-Britannique.

Monsieur Kristjanson, je suis heureux que vous ayez apporté quelques éclaircissements supplémentaires à ce sujet. J'apprécie la franchise de vos réponses aux questions à M. Byrne. Au début, j'ai cru que vous diriez qu'il suffisait de construire des quais pour que les pêcheurs viennent. Cela nous permettrait de renforcer l'industrie, ce qui serait bon pour le secteur et bon pour la province. Mais cela ne ressortait pas aussi clairement de votre réponse à M. Byrne. Peut-être pourriez-vous revenir là-dessus.

Vous avez cependant bien dit qu'il y a des pêcheurs, il faut leur construire un quai. Je crois que c'est à peu près ce que vous avez déclaré. À votre avis, combien de pêcheurs devrait-il y avoir à un endroit donné pour que le gouvernement du Canada doive investir dans un port?

M. Robert Kristjanson: Autour du lac, il y a des ports dont la Direction des ports pour petits bateaux ne s'occupe pas. On y trouve une quantité de pêcheurs. Si je vous donne un nom, cela ne voudra rien dire pour vous, de toute façon. Frog Bay, par exemple, est l'un de ces ports. Il y a là de nombreux pêcheurs qui ne reçoivent aucune aide financière du gouvernement fédéral.

J'ai déjà dit que je ne prétends pas que l'on devrait construire des quais n'importe où. Je ne tiens pas à ce qu'il y ait un quai à deux milles d'ici tout simplement parce que c'est là que je pêche. Le bon sens doit prévaloir. Mais il est indispensable de moderniser les ports. Il est indispensable de les draguer. Et dans certains de ces ports, il y a des quais qui ont besoin d'être remis en état. Il ne s'agit pas d'aller construire un quai à deux pas d'ici sous prétexte que j'ai peut-être l'intention d'y aller un jour. Bien sûr que non. C'est stupide. Mais des travaux de réaménagement et de construction s'imposent pour venir en aide aux ports de pêche existants.

M. Randy Kamp: Voilà un message que nous avons aussi entendu partout dans le pays.

Monsieur Gaudry, vous dites que là où vous vivez, il n'y a pas de port. À quelle distance se trouve le port que vous utilisez?

M. Allan Gaudry: Dans notre collectivité, nous n'avons pas de port. Nous n'avons que des rampes de mise à l'eau des bateaux construites par les habitants du cru. L'utilisation de ces rampes est compromise chaque fois que le vent est violent ou que le niveau du lac est élevé ou au contraire, bas. Nous n'avons donc pas de port, mais nous avons des rampes de mise à l'eau. Notre collectivité mériterait mieux.

M. Randy Kamp: Mais vous utilisez ces rampes pour aller à la pêche, vous n'êtes pas obligés de vous rendre en voiture dans un autre port.

M. Allan Gaudry: Non, notre collectivité pratique la pêche d'hiver. Nous sommes en plein milieu de démarches pour obtenir l'autorisation de pratiquer la pêche d'automne. Nous voulons changer, à cause des difficultés si nombreuses que connaît la pêche commerciale en hiver. Nous effectuons donc des démarches auprès de la province pour que des changements soient apportés et que nous soyons autorisés à pêcher en automne. Je crois que les poissons sont plus actifs en automne qu'en hiver. En hiver, ils sont en sommeil. Auparavant, il était très difficile pour les pêcheurs commerciaux qui pratiquaient cette pêche saisonnière d'en faire leur principale source de subsistance, parce que c'était la seule saison pendant laquelle ils pouvaient pêcher.

Les pêcheurs viennent donc nous dire qu'ils ont besoin de changement. Ils ne peuvent pas se contenter de pêcher comme ils l'ont fait au cours des 40 ou 50 dernières années. Il faut que cela change. La difficulté est d'amener aussi les responsables provinciaux à accepter ces changements. Ces derniers invoquent immédiatement la question de la durabilité. C'est ce qu'ils vous lancent à chaque fois.

• (1050)

M. Randy Kamp: Pour terminer, pourriez-vous préciser le sens de votre commentaire sur les droits portuaires et les droits de mouillage et autres questions du même genre dans l'ensemble du pays? Quel montant pourrait, ou devrait-il être fixé pour ces droits? Manifestement, dans votre cas, vous n'avez pas vraiment de port pour petits bateaux.

Dans ce contexte, vous avez dit à propos de la pêche, qu'il n'y avait pas d'argent. C'est en tout cas ce que j'ai noté. On nous a aussi dit qu'il y avait des prises records dans le lac Winnipeg et qu'il s'agit donc d'une pêcherie florissante. Donc, y a-t-il de l'argent quelque part? La pêche marche-t-elle bien? Si c'est le cas, et si elle ne produit pas l'argent nécessaire, elle devrait... Qu'entendiez-vous par cette remarque?

M. Allan Gaudry: Ce que j'entends par là c'est que les bas prix que nous obtenons actuellement pour notre poisson et les coûts croissants d'exploitation sont des problèmes auxquels nous sommes confrontés depuis quatre ans, du fait que le prix de notre poisson qui rapporte le plus, le doré, a baissé. Toutes les autres espèces ne sont pas une grande priorité pour la FFMC, et nos prises accessoires sont donc rejetées. Ce dont nous avons besoin ici, c'est d'un marché pour ces poissons de valeur inférieure et de leur traitement en priorité par le FFMC. Sinon, il faudrait autoriser une commercialisation mixte. Il faudrait laisser les petites collectivités créer leur propre marché et leurs propres installations de transformation de ce poisson. Ce sont aussi là des changements que nous envisageons.

On peut donc espérer qu'au cours des prochaines années, il y aura des changements qui feront revenir les jeunes. Notre population active est vieillissante. Sans les jeunes, d'ici cinq à sept ans, qui pêchera? C'est un gros défi à relever. C'est le prochain gros problème auquel nous serons confrontés: qui restera-t-il pour pêcher d'ici cinq à sept ans? L'industrie n'attire pas de jeunes.

M. Randy Kamp: Merci beaucoup.

M. Blaine Calkins: Merci, monsieur Kamp. Au cours de mon bref séjour ici, nous nous sommes arrêtés à Winnipeg Beach, nous sommes allés à Arnes Harbour, et nous voici de retour à Gimli. Quelles sont les distances entre ces points? J'imagine que les trois ports de pêche pour petits bateaux se trouvent dans ces localités, et qu'il n'en existe pas entre elles. Ce sont bien les trois ports voisins.

M. Robert Kristjanson: Winnipeg Beach se trouve à neuf milles d'ici et Arnes à 15 ou 16 milles.

Si ma femme vous entendait dire « Arness », il se pourrait bien qu'elle vienne vous tirer les oreilles.

M. Blaine Calkins: Arnes?

M. Robert Kristjanson: Ce n'est pas « Arness »; c'est « Arnes ». Nous avons de bonnes traditions islandaises ici...

M. Blaine Calkins: Ce n'est pas la première fois que je me fais tirer les oreilles.

M. Robert Kristjanson: Nous vous avons fait venir d'Alberta pour découvrir un grand pays.

M. Blaine Calkins: Quoi qu'il en soit, sur le plan de la sécurité, s'agit-il de neuf milles, de 15 milles...? C'est loin pour un bateau. En fait, ce que je voudrais savoir du point de vue d'un pêcheur, c'est jusqu'où vous allez lorsque vous faites vos sorties? Quelle distance devez-vous parcourir pour atteindre les lieux de pêche? Je connais un peu le doré, je sais que c'est un poisson qui se déplace en bancs...

M. Robert Kristjanson: Ils pêchent à une quinzaine de milles au large. La distance n'est pas... Ils disent huit ou dix milles plus bas. Hecla est tout près. Il y a donc des ports; ce n'est pas de ports dont vous avez besoin mais d'installations.

M. Blaine Calkins: Du point de vue de la sécurité, il n'est donc pas nécessaire d'avoir plus de ports. Tout ce qu'il faut, c'est s'assurer que ceux qui existent sont bien entretenus.

M. Robert Kristjanson: En effet.

M. Blaine Calkins: Très bien.

Monsieur Gaudry, je crois que vous avez déjà témoigné à Ottawa.

M. Allan Gaudry: Oui.

M. Blaine Calkins: Vous avez mentionné à nouveau le « rejet » du poisson. Je ne voudrais pas encore une fois trop m'éloigner du sujet, parce que nous parlons des ports pour petits bateaux. J'ai demandé aux témoins précédents si la politique des ports pour petits

bateaux devait avoir pour objet de compléter la politique générale de pêche; bien entendu, ici, cette politique est appliquée par la société de régime fédéral. Je sais qu'il existe une dispense. S'agit-il d'Island Lake?

Une voix: Oui.

M. Blaine Calkins: L'un de vous deux voudrait-il dire quelque chose à ce sujet, ou si vous le savez, pourriez-vous nous dire comment fonctionne cette dispense? Comment envisageriez-vous un système de commercialisation mixte?

• (1055)

M. Allan Gaudry: C'est une question que nous connaissons bien à Island Lake. Un de nos administrateurs vient de là-bas. Le problème est le coût de transport. Island Lake se trouve dans le coin le plus éloigné de la province, il n'y a pas de routes et tout doit donc être transporté par avion. Compte tenu du coût du fret aérien, expédier du poisson de là-bas est presque...

M. Blaine Calkins: Donc, en ce qui concerne le projet pilote, ce n'est pas un exemple très représentatif de la pêche au Manitoba.

M. Allan Gaudry: Non. Le coût de transport pose bien des problèmes. Je leur ai suggéré de se lancer dans la transformation et la congélation du poisson, ce qui leur permettrait d'avoir une installation de stockage. Pourquoi envoyer un avion là-bas pour prendre du poisson entier ou du poisson habillé? Il voudrait bien mieux ramener des filets, car cela permettrait un gain en volume. Ajoutez à cela que si vous entreposez du poisson congelé, l'avion peut faire le plein au lieu de revenir avec une cargaison partielle. Cela vaut alors la peine d'aller chercher du poisson là-bas.

Voilà quelques-unes des suggestions et des idées présentées en faveur d'Island Lake. Il n'a donc pas été difficile du tout de laisser tomber le poisson d'eau douce. Pourquoi en effet aller le chercher là-bas lorsque c'est lui qui coûte le plus cher à ramener? Il a donc été facile d'abandonner le poisson d'eau douce dans cette zone. Les gens d'Island Lake ont dit, « Eh bien, nous nous débrouillerons nous-mêmes », mais expédier du poisson de là-bas demeure un problème.

Le président: Merci, monsieur Calkins

Je remercie les témoins des déclarations qu'ils ont faites ce matin. Cela nous a permis de considérer la pêche sous un angle tout à fait différent de celui auquel la plupart d'entre nous sont habitués. L'exercice a été fort utile. Merci.

Nous allons maintenant conclure cette partie de la réunion pour nous préparer à accueillir le prochain groupe de témoins.

Merci.

• (1055)

_____ (Pause) _____

• (1100)

Le président: Je déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux témoins.

Après que vous aurez fait votre déclaration, les membres de notre comité pourront vous poser des questions à son sujet ou sur d'autres points.

Je ne suis pas certain que vous étiez présents au début de la séance, mais je précise que nous sommes le Comité permanent des pêches et des océans. Nous préparons un rapport qui, espérons-le, permettra de renforcer le programme des ports pour petits bateaux relevant du ministère des Pêches et des Océans.

Nous représentons tous les partis de la Chambre des communes. Pour des raisons indépendantes de leur volonté, les deux représentants du Bloc ne sont pas ici aujourd'hui. Ils ont été obligés de rentrer à Ottawa hier soir, mais le Parti conservateur, le Parti libéral et le NPD sont représentés.

Nous vous remercions d'avoir bien voulu prendre le temps nécessaire pour venir faire ici une déclaration aujourd'hui. Nous avons visité plusieurs ports hier et nous avons déjà entendu des témoins plus tôt ce matin. Ce que nous avons appris des différents types de pêche existant ici a été très révélateur pour nous tous, encore que les besoins et les vœux exprimés soient semblables à ceux de nombreuses autres régions. Nous écouterons donc vos déclarations avec intérêt.

Pour commencer, nous souhaiterions que vous vous présentiez vous-mêmes et que vous nous disiez à quelle organisation vous appartenez. Nous allons demander à M. Traverse de commencer, mais je voudrais tout d'abord que vous vous présentiez tous.

• (1105)

M. Kevin Sigurdson (gérant, Goodman's Landing): Je m'appelle Kevin Sigurdson et je représente Goodman's Landing Fisheries. Je travaille pour la première nation Kinonjeoshtegon.

M. Henry Traverse (porte-parole, Jackhead Fisheries): Je m'appelle Henry Traverse et je viens de la réserve de Jackhead. Nous avons repris le nom original de première nation Kinonjeoshtegon mais en anglais, on l'appelle la Jackhead Reserve.

Le président: Merci, Monsieur Traverse.

Nous allons maintenant entendre la déclaration préliminaire de M. Traverse. Vous avez la parole, monsieur.

M. Henry Traverse: Bonjour, mesdames et messieurs.

Lorsque je suis venu ici ce matin, je ne savais pas si le comité voulait que j'apporte un document écrit pour exposer mes vues.

Ma réserve, la Jackhead Reserve, est une collectivité de pêcheurs. Je suis venu pour expliquer qui nous sommes. Nous vivons depuis des siècles sur les bords du lac auprès duquel nous siégeons aujourd'hui. Nous en tirons notre subsistance. Je ne suis pas venu ici pour parler au nom de la FFMC, la Freshwater Fish Marketing Corporation mais pour représenter ma collectivité, ma famille, mes traditions ancestrales... les liens que nous avons avec l'industrie de la pêche.

Je tenais à le dire, mais je suppose que je dois vous fournir tous les éléments d'information nécessaires: qui je suis et qui sont les Nishnawbe. Je voudrais vous lire quelque chose. Je ne sais pas si le comité a une copie d'une de mes recommandations concernant la situation de notre collectivité, mais je tiens à lire ce document. Le comité sait certainement que nous sommes placés sous la responsabilité des autorités fédérales. Cela date de la signature des traités. C'est la raison pour laquelle nous nous trouvons dans la situation actuelle. À cause de ma façon de m'exprimer, partout où je vais, je suis obligé de dire qui je suis et d'où je viens.

Je veux vous lire ceci. C'est une déclaration de notre Première nation que nous devons présenter. Où que nous allions, quoi que nous fassions, nous allons parler de nos droits sur les eaux et de toutes les questions de ce genre.

Cette déclaration a été envoyée en Angleterre en 1985 et a été acclamée debout par la Chambre des lords. Je tiens à vous la lire ici ce matin. Je ne veux pas prendre trop de temps. Je ne sais pas de combien de minutes je dispose; cinq minutes, je crois. Voici ce que dit cette déclaration:

Nous, les premiers peuples sur ces terres, savons que le Créateur nous a mis ici.

Le Créateur nous a donné des lois qui gouvernent toute une relation afin que nous vivions en harmonie avec la nature et les hommes.

Les lois du Créateur définissent nos droits et nos responsabilités.

Le Créateur nous a donné une croyance spirituelle, nos langues, nos cultures et une place sur la Terre mère qui contient tout ce qu'il nous faut pour satisfaire à nos besoins.

Nous avons conservé notre liberté, nos langues et nos traditions depuis des temps immémoriaux.

Nous continuons à exercer les droits, à prendre les responsabilités et à respecter les obligations que nous a données le Créateur relativement aux terres où nous avons été mis.

Le Créateur nous a donné le droit de nous gouverner nous-mêmes et le droit à l'autodétermination.

Les droits et les responsabilités qui nous ont été donnés par le Créateur ne peuvent être modifiés ni nous être enlevés par aucune autre nation.

Il nous faut maintenir et équilibrer nos collectivités, nos vies, en nous appuyant sur certains éléments du contenu de ce document qui définit les devoirs et responsabilités de toutes les premières nations. Mais je tiens aussi à présenter cinq points qui ont une importance cruciale pour notre situation.

Comme je l'ai dit, je ne suis pas venu pour blâmer qui que ce soit.

• (1110)

Je tiens aussi à exprimer mon respect à l'égard de toutes les personnes assises à cette table. Comme je viens de le dire, je ne suis pas venu ici défendre la Freshwater Fish Marketing Corporation, car c'est une société d'État.

Dans nos petites collectivités, le désespoir règne et les suicides abondent. Les jeunes s'entre-tuent parce qu'ils n'ont rien à faire. Ce dont nous avons besoin et ce que nous voulons dans nos collectivités, c'est être capables de continuer à vivre en essayant de créer quelque chose de valable pour nos jeunes. Voilà les objectifs que les leaders de notre collectivité et que les pêcheurs que nous sommes poursuivent aujourd'hui.

La raison pour laquelle je dis cela, c'est que c'est ainsi que je vis et que j'agis. Je m'efforce de toujours respecter mes traditions culturelles, et je dois dire ce qu'il y a à dire au sujet de mon identité. Mais je tiens à vous remercier de m'avoir écouté. Je ne veux pas aller trop loin.

La réserve de Jackhead d'où je viens a besoin d'un bon port. C'est pour cette raison que j'ai mené des entretiens avec notre député provincial et avec notre député fédéral, afin d'essayer d'obtenir les installations dont notre collectivité a besoin. À certains endroits où l'on construit ces quais fédéraux, le trafic de drogue et d'alcool est très actif — j'ai vu cela à plusieurs endroits sur le lac Winnipeg. Lorsqu'elles ont un quai du gouvernement, certaines collectivités n'essaient pas de l'utiliser pour leur usine de la FFMC. Je connais deux ou trois endroits que cela ne préoccupe pas mais là d'où je viens, nous avons absolument besoin d'un quai solide que nous pourrions utiliser pour assurer notre avenir.

Mon contingent de pêche a récemment été augmenté, mais en ce moment même, il n'y a aucun endroit où je peux mettre mon bateau à l'abri.

C'est tout ce que je dirai pour le moment. Je ne veux offenser personne. Si je l'ai fait, je vous prie de m'en excuser.

Je ne sais pas si je devrais lire les cinq autres pages. Elles traitent en premier lieu du problème que nous avons pour créer l'administration portuaire de Jackhead. Nous avons entamé le processus car ce sera un élément positif du développement économique futur de notre collectivité.

Nous vivons tout au bout de la route, si bien que nous sommes les derniers dont on s'occupe. Notre collectivité n'est pas très importante. Elle comprend une centaine de foyers mais la pêche est notre ressource principale. Nous avons toujours compté sur la rivière pour mettre nos bateaux à l'abri, mais comme vous le dites, la surveillance de l'environnement s'exerce aujourd'hui partout. Il est très difficile d'avoir un environnement propre lorsqu'on est obligé de garer les bateaux sur la rivière.

Comme je l'ai déjà dit, nous pêchons depuis une centaine d'années, depuis l'époque des premiers contacts consignés dans des documents. Nous avons toujours été des pêcheurs. Mes ancêtres, mes grands-pères, ont participé à ces négociations au moment de l'établissement de la pêcherie. C'était aussi leur principal moyen de subsistance. J'en ai toujours été reconnaissant, car c'est ce qui me permet d'être ici aujourd'hui. Tout a changé et le mode de vie actuel n'a plus rien à voir avec ce qu'était le leur.

• (1115)

Quoi qu'il en soit, c'est ce que je voulais vous dire pour l'instant. Je m'en tiendrai là.

Le président: Merci, monsieur Traverse. Vous n'avez certainement aucune raison de venir vous excuser ici. Ce que disent les personnes comme vous, n'a rien d'offensant pour nous. Les entendre est le but de notre comité, l'objet de nos voyages et celui de notre étude. Nous apprécions ce que vous apportez à celle-ci. Les préoccupations dont vous nous avez fait part sont uniques à certains égards, et c'est une raison de plus pour nous d'être à Gimli aujourd'hui pour entendre des personnes comme vous.

Cela dit, nous allons passer à M. Sigurdson.

Avant d'entendre notre témoin suivant, je précise qu'il nous a remis un document qui est uniquement en anglais. Je voulais avoir l'accord du comité pour le faire circuler. Nous le ferons traduire plus tard en français pour nos collègues du Bloc.

Y a-t-il des objections à ce que nous le fassions circuler comme tel?

L'hon. Gerry Byrne: Pas de problème.

Le président: Pas de problème?

Merci beaucoup.

Vous avez la parole, monsieur.

M. Kevin Sigurdson: Je m'appelle Kevin Sigurdson. Je représente le chef et le conseil de la première nation Kinonjeoshtegon, et l'entreprise Goodman's Landing Fisheries Limited.

Certaines de ces images sont de simples photos. Notre présentation n'a rien de sophistiqué. Je voulais simplement vous donner une idée de ce que seraient les scénarios les plus défavorables. Bien entendu, ils se produisent lorsque les eaux sont trop hautes ou trop basses. Le point le plus important est que les pêcheurs n'ont rien pour protéger leurs bateaux.

Je précise, pour établir le contexte, qu'en 2002, le chef et le conseil m'ont embauché comme gestionnaire pour assurer le fonctionnement de leurs installations à Goodman's Landing. Depuis cette époque, nos recettes sont passées de 600 000 \$ à environ 1,8 million de dollars, et elles augmentent constamment.

La société change. Autrefois, dans les stations sur le lac, il n'y avait que des pêcheurs qui allaient séjourner à 40 sur une île. Ils construisaient leur propre quai et se rendaient à cette station. Eh bien, comme nous le savons, la société est en train d'évoluer, parce que les pêcheurs veulent maintenant être plus proches de leurs familles. Ils veulent être chez eux avec leurs enfants. Si la tempête souffle pendant une semaine, ils veulent pouvoir rentrer dans leur foyer. Ils ont donc besoin d'un accès routier.

Sur la rive ouest du lac, Goodman's Landing offre un accès routier jusqu'à mi-hauteur du lac Winnipeg. C'est la route qui va le plus loin dans cette zone. Bien entendu, dans la première nation Kinonjeoshtegon, le taux de chômage est élevé. Mais nous avons une pêcherie très viable. Le nombre des pêcheurs fluctue entre 93 et 108. Cent trois formulaires T4F ont été déposés l'an dernier. En 2007, nous avons pêché environ 315 000 kilos de poisson qui ont rapporté 1,8 million de dollars.

Depuis 2002 — lorsque vous les ferez circuler, vous verrez des photos des camps d'autrefois — le chef et le conseil de la première nation Kinonjeoshtegon ont investi plus de 300 000 \$ pour reconstruire les camps afin de permettre aux pêcheurs d'y vivre et d'améliorer leurs stations et leurs installations sur la glace.

Le port actuel, comme vous le voyez, a été construit par la bande en 1974 et 1975, je crois — Henry pourra peut-être vous le préciser — avec l'aide du ministère des Affaires du Nord du Manitoba, parce que les pêcheurs avaient des difficultés à mettre leurs bateaux à l'eau sur la rivière Jackhead. Depuis lors, plusieurs stations de pêche ont fermé sur le lac Winnipeg, car il n'était pas rentable pour elles de transporter le poisson par bateau. Le nombre de pêcheurs augmente donc chez nous et cette augmentation devrait se poursuivre pendant encore longtemps. Je crois que nos prises atteindront 500 000 kilos d'ici trois ans.

Pourquoi sommes-nous ici aujourd'hui? Je suis venu parce que Goodman's Landing n'est pas inclus dans le plan des ports pour petits bateaux. Nous sommes une station de pêche indépendante située sur des terres de la Couronne, à six kilomètres au nord de la première nation Kinonjeoshtegon. Depuis 2002, nous faisons le siège d'Alan pour essayer d'obtenir de l'argent afin de construire un port. C'est toujours la même chose. Nous ne sommes pas une administration portuaire et comme vous l'avez déjà dit, vous n'avez pas l'intention de construire de nouveaux ports.

Tout change, et vous êtes donc obligé de trouver de nouvelles idées pour l'avenir. Kinonjeoshtegon est en train de rétablir la pêche et veut développer le tourisme. La partie nord du lac Winnipeg n'est pas aussi développée que la partie sud. Vous avez dit tout à l'heure qu'il y a une localité à neuf milles d'ici et une autre à 10 milles. Eh bien, dans le nord, elles sont séparées par 40, 50 ou 60 milles.

• (1120)

Tous ces changements et l'état actuel de notre port nous inspirent des craintes pour la sécurité des pêcheurs et pour leur équipement. Ils utilisent des bateaux, des moteurs et du matériel qui ne sont pas protégés. Vous verrez, lorsque les eaux sont hautes. Il n'y a pas de brise-lames, et nous n'avons pas de rampe de lancement pour les bateaux. Nous nous débrouillons comme nous pouvons. Nous ne nous plaignons pas.

Vous avez dit que vous aviez 40 000 \$ à donner aux administrations portuaires. Si vous saviez ce que vous pourrions faire avec 40 000 \$! Le chiffre établi par le programme des ports pour petits bateaux devait être de l'ordre de 600 000 \$ à 700 000 \$.

Un autre problème se pose toujours pour les collectivités des premières nations lorsqu'on leur répond « Désolé, vous relevez des Affaires indiennes et du Nord et nous ne pouvons donc pas vous aider. » Ce sont tous des pêcheurs. Uniquement des pêcheurs, et puis il y a le tourisme pour l'avenir.

La question a déjà été posée. Je suis convaincu que si le programme des ports pour petits bateaux prenait clairement position sur la question, les Affaires indiennes et du Nord seraient disposées à participer à une coentreprise. En effet, sans ce programme pour amener les autorités portuaires à créer un nouveau port... Je n'en suis pas absolument certain, mais on pourrait trouver une solution.

Pourquoi Goodman's Landing est-il un site clé? C'est parce qu'il permettra à 75 pêcheurs de McBeth Point, à environ 25 milles plus au nord, qui est un port pour petits bateaux, de venir décharger leurs prises. Il s'agit d'une station éloignée à laquelle ils ont seulement accès par bateau; ils l'utilisent donc comme point de ravitaillement. Il y a donc là 75 pêcheurs.

La Freshwater Fish Marketing Corporation a une barge en état de marche, et s'il y avait un nouveau port à Goodman's Landing, cette barge permettrait d'économiser huit heures sur un voyage aller-retour et d'avoir plus rapidement accès à des produits plus frais — que l'accès par la route. Comme je l'ai déjà dit, je n'ai pas l'impression qu'il va y avoir une route sur la rive est, et nous pensons donc que nous pourrions aider ces collectivités en réduisant les distances si nous avions un port protégé. Dans le passé, on nous a aidés dans notre région en nous donnant des vieux débarcadères. Nous entretenons le plus longtemps possible tout ce que nous pouvons utiliser, et même de vieux débarcadères valent mieux que rien du tout.

Toutes — je ne devrais pas dire toutes, les autres collectivités ont des ports sûrs pour leurs pêcheurs. Tout ce que nous vous demandons maintenant c'est de reconnaître qu'il y a des changements en cours, et que l'époque où tous les pêcheurs portaient dans des camps est révolue... Aujourd'hui, ils veulent être plus proches de leurs familles.

Je crois que si vous voulez construire un nouveau port, c'est le site de Goodman's Landing que vous devriez examiner en premier. Je sais que cela implique un tas de formalités administratives, parce que nous ne sommes pas un port, mais c'est quelque chose à quoi nous tenons beaucoup.

En 2005, comme les photos vous le montrent, nous avons été inondés. L'année suivante, il n'y avait pas suffisamment d'eau. Nous avons été obligés de draguer. La collectivité dépense 5 000 \$ à 7 500 \$ par an pour les opérations de dragage. Comme vous le savez, nous ne sommes pas censés le faire, mais que faire si les bateaux ne peuvent pas rentrer dans le port? Comme tout le monde le sait, il faut ce qu'il faut.

Nous demandons un nouveau port, mais nous ne voulons pas que d'autres installations soient déclassées à cause de lui parce que nous ne savons pas ce qui se passera à l'avenir. Laissez-les continuer à fonctionner, car nous ne savons pas ce qui se passera dans 20 ans. Une installation qui n'est pas utilisée quotidiennement n'a besoin que de très peu d'entretien. Je ne voudrais donc pas qu'on change quoi que ce soit aux ports existants.

• (1125)

Tout à l'heure, quelqu'un a dit « Construisez-le et ils viendront ». La première nation Kinonjeoshtegon a commencé à redonner vie à sa station et, vous savez quoi? Les pêcheurs sont effectivement venus. Maintenant, nous avons besoin de votre aide pour que ces gens-là puissent disposer d'installations portuaires sûres.

Pour votre information, parce que vous avez déjà posé la question — ce n'est que mon opinion — notre famille vit aussi sur le lac depuis un siècle. Nous avions des marchands sur le bateau. J'ai été témoin de la vie d'un grand nombre de gens de ces ports pour petits bateaux qui sont venus à Warren Landing; qui ont reconstruit Black River, Catfish Creek et Berens River. Ce sont des installations que nous avons utilisées au fil des années. J'ai grandi avec elles.

Où en étais-je? Je crois que j'ai perdu le fil de mon histoire, mais elle valait la peine d'être contée.

Le président: Quelqu'un y reviendra peut-être au moment des questions.

M. Kevin Sigurdson: Oui. C'est ça.

Le président: Oui. Je suis sûr, mais il faut maintenant passer aux questions.

Je vous remercie vivement de votre déclaration. Je me rends compte que vous essayez de couvrir une foule de sujets, mais je suis certain que certains ressortiront lorsque nous poserons nos questions.

Monsieur MacAulay, vous avez la parole.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup d'être venus, messieurs.

Au cours de notre voyage dans le pays, on nous a parlé de problèmes divers. Dans l'ensemble, les gens de terrain nous ont dit beaucoup de choses favorables au sujet des ports pour petits bateaux.

Monsieur Sigurdson, vous avez bien dit qu'il s'agissait de Goodman's Landing. C'est bien cela?

• (1130)

M. Kevin Sigurdson: Oui, Goodman's Landing.

L'hon. Lawrence MacAulay: Ce quai a été construit pour le seul usage de la collectivité. Celle-ci est-elle totalement composée de membres des premières nations?

M. Kevin Sigurdson: La collectivité elle-même?

L'hon. Lawrence MacAulay: Oui. Est-ce que tous les pêcheurs là-bas sont membres de cette première nation?

M. Kevin Sigurdson: Quatre-vingt-dix-huit pour cent d'entre eux sont des Métis et des Autochtones.

L'hon. Lawrence MacAulay: Vous voulez sans doute que dans son rapport au ministre des Pêches et au gouvernement, le comité insiste un peu sur le fait que vos pêcheurs ont beaucoup de chemin à faire avant d'atteindre des installations portuaires sûres. Vous êtes obligé d'assurer vous-même le dragage. En fait, comme vous faites déjà pratiquement l'impossible, vous voudriez que, dans son rapport, le comité indique que l'aménagement d'un port est une nécessité pour des raisons de sécurité et des raisons économiques. C'est bien cela?

M. Kevin Sigurdson: C'est exact, en effet. Nous avons besoin d'installations portuaires sûres à cause de la croissance rapide de la pêche et aussi parce qu'elles offrent un débouché pour de nombreuses collectivités et stations de pêche sur le lac. Nous souhaiterions en effet que vous le fassiez.

L'hon. Lawrence MacAulay: Le temps nous manque. Monsieur Traverse, la Jackhead Reserve...

Tout d'abord, merci d'être venu; vous n'avez absolument aucune raison de présenter des excuses. Nous avons déjà souvent entendu des gens s'exprimer beaucoup plus brutalement. Ce que vous avez dit n'était pas brutal du tout, et nous sommes très heureux de votre présence.

Votre quai est-il uniquement utilisé par les membres des premières nations? Le poisson de la Jackhead Reserve est-il uniquement pêché par eux?

M. Henry Traverse: Oui, nous résidons dans la Jackhead Reserve.

L'hon. Lawrence MacAulay: Quelle distance devez-vous faire pour trouver des installations portuaires sûres?

M. Henry Traverse: En fait, à l'endroit d'où nous venons, elles n'existent pas. Nous sommes dans une situation très critique.

D'autre part, en 2005, les crues du lac Winnipeg ont emporté tous nos quais et nos installations portuaires.

L'hon. Lawrence MacAulay: Que vous aviez construits vous-mêmes?

M. Henry Traverse: Oui.

Je voulais aussi mentionner le fait que c'est la seconde fois que je témoigne devant le comité permanent. La première fois, c'était à Grand Rapids. Je crois que c'était en 1995 ou 1996, et c'est ma seconde comparution aujourd'hui. À Grand Rapids, nous avons encore une fois parlé, naturellement, de la FPMC, mais cela n'a rien donné.

Pour répondre à votre question, il y a environ un an, j'ai réussi à faire moderniser mon port grâce à l'aide de ce que l'on appelle l'EMO, l'Organisation des mesures d'urgence. J'ai expliqué ma situation et on m'a écouté. J'avais un bateau de 60 pieds, mais pas de port, et pas de quai de débarquement. Cette organisation m'a donné 55 000 \$ pour améliorer mon port, mais pas d'argent pour un quai. Aujourd'hui, je n'en ai toujours pas.

Je voudrais aussi...

L'hon. Lawrence MacAulay: Vous avez donc le bateau, mais pas le quai.

Je cède la parole à un de mes collègues, monsieur le président.

Le président: Merci.

Monsieur Byrne.

L'hon. Gerry Byrne: Merci, monsieur le président.

Que ce soient des Autochtones ou non, tous les pêcheurs semblent d'accord pour dire que personne ne souhaite faire de concurrence aux autres. Ce qui les intéresse, c'est que chaque pêcheur puisse avoir accès à des installations portuaires dans des conditions raisonnables afin de pouvoir continuer à pêcher en toute sécurité.

Une des choses qui affectent probablement votre point de vue est le fait que vous vous rendez compte que le budget des ports pour petits bateaux est limité et que si les gestionnaires locaux utilisaient cet argent pour faire ce qui s'impose, cela signifierait dans la pratique qu'il faudrait prendre cet argent à quelqu'un d'autre. Cela concorde-t-il avec le fait que vous cherchez à obtenir plus d'argent pour la région du Centre et de l'Arctique afin de pouvoir régler le problème?

Dans la pratique, une des difficultés auxquelles nous nous heurtons est le calcul du montant dont le programme des ports pour petits bateaux aurait besoin sur le plan national pour résoudre le problème. Dans un rapport d'étape que nous avons présenté à la Chambre des communes en décembre 2007, nous étions parvenus à la conclusion que le montant nécessaire pourrait atteindre un milliard de dollars. Nous l'avons fait alors que nous ne comprenions pas exactement... Nous savions que nous avions une estimation raisonnable du montant requis pour remettre en état les ports existants, mais une des choses que nous ignorions — et que nous ignorons toujours — c'est le nombre de ports qu'il faudrait

construire, mais qui ne relèvent pas actuellement du programme des ports pour petits bateaux; ce sont pourtant des ports indispensables pour assurer le fonctionnement et la sécurité de la pêche.

Les organisations dont vous êtes membres ou vous-même pourraient-elles aider le comité en lui indiquant le nombre de ports supplémentaires dont on aurait besoin, leur emplacement et leur coût éventuel?

• (1135)

M. Kevin Sigurdson: C'est là où je voulais en venir, mais j'avais perdu le fil. Si je considère le lac lui-même et l'ensemble de la province, je dirais que les trois ports principaux — ce n'est qu'une opinion personnelle — sont Goodman's Landing, en premier; Frog Bay, parce que la situation évolue et que le nombre de pêcheurs augmente; et le lac Winnipegosis, où l'on utilise actuellement une vieille barge.

Mais en dehors du lac Winnipeg, il y a une foule d'endroits dont personne ne se souvient. Il s'agit de lieux tels que Pukatawagan, où il n'y a rien. Dans le nord, tout le monde essaie de développer la pêche, car elle est l'activité principale à un endroit où le taux de chômage est élevé. Si l'on parvient à réduire les coûts de transport, ce que font les nombreuses collectivités dans le Nord, vous allez commencer à recevoir des demandes de cette région. La situation n'est pas la même que dans le Sud, avec ses grandes villes, ses politiciens et tout le reste. Les gens du Nord ne savent pas exactement comment procéder.

Votre comité devrait se dire qu'il ne devrait pas se contenter d'entendre les gens qui viennent toujours à ce genre de réunions, mais qu'ils devraient aussi consulter plus de personnes ordinaires pour savoir ce qui se passe dans les ports pour petits bateaux — et pas seulement ceux des grands lacs. Il y a d'autres lacs, tels que le lac Manitoba, le lac Winnipegosis, etc., que l'on néglige depuis des années. Je ne sais pas exactement combien d'argent vous dépensez, mais vous pourriez aussi tenir compte de tous ces petits lacs.

La pêche est la seule industrie des collectivités du Nord — c'est la source principale de recettes — et les collectivités ne peuvent pas la développer sans aide. Je ne dis pas que nous... parce que tout le monde construit son quai. Ne vous méprenez pas sur ce que je dis: tout le monde se débrouille avec les moyens du bord. C'est frustrant, parce que lorsque vous voulez développer vos activités, les coûts de dragage et tous les autres retombent toujours sur les pêcheurs. La collectivité est constamment obligée de mettre la main à la poche et nous nous disons alors, n'ont-ils pas mis fin à l'utilisation d'un quai là-bas et n'en ont-ils pas déclassé un autre ailleurs? Vous nous dites que le budget est réservé aux installations existantes, mais si vous déclassiez un quai, ne devrait-il pas rester de l'argent pour nous? Vous avez fermé une installation parce que personne ne l'utilisait. C'est tout à fait normal. Mais maintenant que notre installation à nous est encore plus utilisée qu'auparavant, nous estimons que nous devrions obtenir...

Voilà donc tout un tas de questions à régler, et si je peux faire quoi que ce soit pour un autre comité, je serais tout à fait disposé à le faire.

Le président: Merci.

Monsieur Stoffer.

M. Peter Stoffer: Merci, monsieur le président.

Merci à tous les deux.

Sur la côte Est comme sur la côte Ouest, on nous parle beaucoup du dragage à cause de l'envasement important. Je vous pose la question par ignorance, mais d'où vient toute cette vase? L'envasement de vos ports est-il provoqué par les rivières et vous oblige-t-il à draguer, ou quoi?

• (1140)

M. Kevin Sigurdson: Je parlerai simplement du lac Winnipeg. Actuellement, le gros problème est qu'il n'y a que deux ou trois gros bateaux. C'est la raison pour laquelle vous n'avez pas entendu grand-chose à ce sujet car autrefois, 30 ou 40 bateaux naviguaient sur le lac.

C'est dans les rivières que se pose le plus gros problème de dragage. La rivière Jackhead, par exemple, était complètement à sec. Nous avons 35 pêcheurs parce que nous n'avons pas suffisamment de place à Goodman's Landing. Ces pêcheurs sont obligés d'aller mouiller dans la rivière, et lorsque le vent du nord souffle à 45 milles à l'heure, ils sont obligés de sauter de leur bateau et de le traîner pour franchir la barre de sable et atteindre la rivière. Ils demandent donc s'ils peuvent creuser un chenal. Et vous savez bien sûr ce qui se passe alors: pas question d'y toucher à cause du poisson, et de ceci ou de cela. Si la rivière est bloquée, les poissons ne peuvent pas remonter son cours de toute façon — et quoi qu'il en soit, c'est après la saison du frai.

Le problème concerne surtout les rivières et l'accès aux ports; en général, le désenvasement doit se faire à une distance de 600 à 2 000 verges des installations. Sans le gros matériel de dragage, je ne veux rien exclure — certains pensent que de plus petits appareils pourraient aider à effectuer le nettoyage. Parfois les rétrocaveuses et les pelles à benne traînante ne suffisent pas; on a besoin d'une barge de plus petite dimension. Il n'est pas nécessaire qu'elle soit exploitée par le gouvernement; elle pourrait l'être par n'importe qui.

M. Peter Stoffer: Vous avez également dit qu'un quai a pu être construit grâce à des fonds provinciaux pour le Nord. J'imagine que tout gouvernement, s'il allait dépenser des centaines de milliers de dollars pour construire un quai, voudrait être assuré de la viabilité à long terme de la structure. Cela dépendrait bien entendu des stocks de poisson. Sans poisson, il n'y a pas de pêcheurs, et le quai serait abandonné. Manifestement aussi, comme on nous l'a dit aujourd'hui, les stocks de poissons, en particulier de doré, se portent fort bien dans le lac Winnipeg. Dans un avenir prévisible, compte tenu des contraintes imposées, il semble bien que cela pourra continuer à bien aller, tant que les eaux du lac demeureront salubres, etc.

Il faut donc que si l'on veut attirer les jeunes, en particulier ceux des réserves telles que Jackhead, ceux-ci puissent constater l'existence d'une infrastructure qui leur permettra de prendre la relève de leur oncle, de leur père ou de leur mère.

À votre avis, la pêche dans votre collectivité et dans celle de M. Traverse est-elle viable à long terme? Si c'est le cas, y a-t-il une possibilité de participation provinciale ou de coparticipation avec les ministères fédéraux? En ce moment, la Direction des ports pour petits bateaux du MPO a suffisamment de pain sur la planche pour s'occuper simplement des ports dont il est responsable. La création de nouveaux ports n'est pas nécessairement difficile à faire accepter, mais il faudra pour cela en faire la demande. Et cette demande doit être faite en montrant qu'il s'agit d'une solution à long terme, économique et viable pour ces collectivités.

M. Kevin Sigurdson: Eh bien, certainement en ce qui concerne Goodman's Landing. Je traite avec la première nation Kinonjeoshtegon, qui traite également avec la Première nation de Fisher River. Il y aura encore là des pêcheurs dans 20 ou 30 ans. C'est tout ce que je

peux vous dire. À Kinonjeoshtegon, on a entrepris un programme de participation des jeunes. Mais chaque fois qu'ils font une sortie avec leur père et qu'ils sont obligés de hâler leur yole jusque dans la station, ou qu'ils viennent y ranger leur embarcation et que celle-ci chavire, c'est assez décourageant. Voyez-vous, lorsque cela arrive, et qu'ils sont obligés de faire tout ce travail, ils disent « Pourquoi travailler; nous venons de dépenser 1 000 \$ pour réparer notre bateau? » Dès le départ, la situation est assez déprimante.

Quant à une coopération de la province, des fédéraux et des premières nations, tout est possible. Après tout, nous avons demandé une aide de 5 000 \$ au gouvernement provincial et nous n'avons rien reçu. On nous a dit d'aller voir les gens du programme des ports pour petits bateaux. Nous ne prétendons pas que c'est cette direction qui devrait être propriétaire des installations; mais nous le préférons, parce que c'est elle qui a déclassé certaines des stations, ce qui a fait que le nombre de pêcheurs a augmenté chez nous. Nous pensons donc que nous serions protégés par cette organisation. Et le fait de voir des progrès dans l'industrie de la pêche donnera des raisons d'espérer aux jeunes.

• (1145)

Le président: Merci, monsieur Stoffer.

Passons à M. Calkins.

M. Blaine Calkins: Merci, monsieur le président.

J'ai deux brèves questions à vous poser. Combien de personnes vivent dans ces deux réserves? Il s'agit bien de réserves différentes, n'est-ce pas? Quelle est la population de Jackhead?

M. Henry Traverse: J'ai dit tout à l'heure que nous avons environ 100 foyers. Nous avons une population d'environ 300 habitants.

M. Blaine Calkins: Je représente quelques réserves dans ma circonscription en Alberta. Le taux de croissance y est extrêmement élevé. La plupart des gens sont jeunes. Peut-on donc se permettre de dire que les jeunes sont assez nombreux dans la réserve de Jackhead? Sa population augmente-t-elle?

M. Henry Traverse: Oui, nous avons énormément de jeunes. Nous n'avons rien à leur offrir en ce moment, mais je sais que notre collectivité dépend totalement de la pêche. À bien des égards, c'est tout ce que nous avons pour nous défendre. Si vous additionnez le coût de l'essence, de l'électricité et de tout le reste, en fin de compte, il ne vous reste pas un sou à ramener chez vous.

M. Blaine Calkins: N'y a-t-il pas des entreprises qui appartiennent à la bande?

M. Henry Traverse: Comme je l'ai déjà dit, nous sommes une très petite collectivité, et nos sources de financement ne sont pas très importantes. Nous avons des emplois locaux et les gens qui les occupent, s'y accrochent depuis le début du financement de notre collectivité. Certains sont des emplois héréditaires. Nous n'avons pas de plans à long terme autres que ceux dont parlait mon ami Kevin.

Goodman's Landing... oui, nous avons une grosse production de poisson, mais notre collectivité ne tire pas un sou de Goodman's Landing. Voilà où nous en sommes aujourd'hui.

M. Blaine Calkins: Il y a la pêche de subsistance, il y a les droits issus de traités, mais ce n'est pas de ce genre de pêche que nous parlons. Nous parlons de pêche commerciale; au Manitoba, un membre des premières nations, s'il voulait devenir pêcheur commercial, serait-il obligé de se soumettre au même processus que n'importe quel autre pêcheur commercial dans la province? C'est bien cela?

M. Henry Traverse: Oui.

M. Blaine Calkins: Combien de pêcheurs commerciaux sont-ils donc membres de la bande de Jackhead?

M. Henry Traverse: Vingt-huit environ, mais nous avons de petits contingents que nous nous achetons entre nous. Beaucoup d'entre eux sont des contingents de 10 000 livres. Bon nombre d'entre nous en ont trois ou quatre pour un jeune et une famille. Mais nos jeunes ne peuvent pas entrer dans l'industrie de la pêche à cause de la situation. Tout a augmenté. Aujourd'hui, je crois qu'un contingent se vend 23 000 \$ dans ma collectivité, et il n'y a pas d'aide financière... Un jeune n'a aucune chance d'être écouté par une banque — il n'a aucune crédibilité, il n'a rien. C'est triste.

J'ai été élevé dans la dépendance de ce lac. Je ne suis pas né dans un hôpital. Je suis né sur les rives du lac que vous voyez ici. C'est ainsi que j'ai été élevé et j'en suis très reconnaissant aujourd'hui. J'essaie de le montrer à mes petits-enfants pour qu'ils se sentent bien dans leur peau et qu'ils comprennent qui ils sont.

M. Blaine Calkins: Les banques ont du mal à prêter de l'argent aux personnes qui n'ont pas d'actifs. Ces gens-là ne sont pas propriétaires de leur maison; ils n'ont pas de ressources matérielles. C'est une dure réalité, mais il arrive parfois que quelque chose de positif se produise. Si la construction d'un quai le permet, si cela facilite le développement économique... Je serais curieux de savoir le genre d'assurances... ce ne sont pas les plans grandioses qui manquent et des fonds sont parfois dégagés pour les réaliser, mais les résultats ne sont pas toujours aussi spectaculaires que ce qui avait été prévu au départ.

Je voudrais permettre à Kevin de répondre.

● (1150)

M. Kevin Sigurdson: Je tiens à préciser que je représente la Goodman's Landing Fisheries, qui appartient à la première nation Kinonjeoshtegon; Henry, lui, nous parlait de la réserve de Jackhead. Henry travaille pour la Jackhead Fisheries. Il a un autre port sur sa réserve. Goodman's Landing n'est pas sur la réserve, mais sur les terres de la Couronne.

Vous lui avez posé une question au sujet des gens. Il y a en fait 29 pêcheurs de Jackhead et 14 aides, et le reste vient de la première nation de Fisher River.

M. Blaine Calkins: C'est donc la même chose, mais avec une différence.

M. Kevin Sigurdson: Oui, c'est la même chose mais avec une différence.

M. Blaine Calkins: Oui. Donc plutôt que de construire le quai sur les terres de la bande, il serait possible de le faire à Goodman's Landing.

M. Kevin Sigurdson: À Goodman's Landing, oui.

M. Blaine Calkins: Qui est contigu aux terres de la bande, mais ne se trouve pas sur celles-ci — et les pêcheurs de Jackhead utilisent actuellement Goodman's Landing.

M. Kevin Sigurdson: Non, ils ne peuvent pas le faire, parce qu'il n'y a pas de place. Actuellement, ils mouillent dans la rivière, parce

qu'ils ne peuvent pas le faire à Goodman's Landing. Il n'y a pas de place.

M. Blaine Calkins: Les jeunes de la collectivité manifestent-ils un intérêt pour la pêche?

M. Henry Traverse: Historiquement, là d'où je viens, nous sommes obligés de tenir le gouvernement du moment responsable de ses actes et de la manière dont il traite les questions intéressant les premières nations. Une des personnes présentes avait posé une question tout à l'heure, mais comme il vient d'une autre région, je peux uniquement parler au nom de ma collectivité, de l'endroit d'où je viens.

Nous venons de terminer nos négociations, la semaine dernière, avec le gouvernement fédéral. Au cours de ces négociations, nous avons essayé de faire reconnaître les besoins de nos collectivités. Cela dure depuis bien trop d'années. D'autres ont profité de notre misère.

Moi-même, je n'ai pas d'emploi. Tout ce que je fais c'est pêcher. Cela ne me pose pas de problème; je ne suis pas exigeant, mais je voudrais vous dire, ce matin, que je me sens bien, que vous m'avez donné un regain de vie. Cela me rend heureux; je suis comme ça. Je tenais à le dire.

M. Blaine Calkins: Merci beaucoup. Merci d'être venu.

Le président: Merci.

M. Kevin Sigurdson: Pourrais-je ajouter un mot?

Vous parliez, entre autres, de la viabilité de la pêche. À McBeth Point, qui se trouve à environ 25 milles plus au nord, il y a de 145 à 180 pêcheurs. Comme c'est une zone protégée, aucun permis ou contingent commercial, ce qui représente des prises d'environ 600 000 kilos, ne peut être vendu en dehors. Ces permis ne sont valables que pour cette zone du lac, si bien que la viabilité de la pêche est restreinte à celle-ci.

M. Blaine Calkins: Vous voulez dire que votre lac est divisé en zones?

M. Kevin Sigurdson: Oui, en 12 zones. Il y a des années, l'une d'entre elles était autorisée à vendre à l'extérieur, si bien que la collectivité avait fini par tout vendre à l'exception de cinq permis. On a mis fin à ce système et on a créé des zones, ce qui veut dire que la viabilité de la pêche dans la zone de Goodman's Landing est assurée pour un bon bout de temps.

La pêche du corégone offre de plus larges possibilités. Habituellement, les pêcheurs remontaient plus au nord et séjournaient dans des stations. La Freshwater Fish Marketing Corporation a aujourd'hui l'intention de fermer la station là-bas. Nous pourrions également attirer des bateaux de 12 à 50 pieds qui vendraient livrer leur poisson chez nous, parce que leurs lieux de pêche ont changé; il n'est plus nécessaire de remonter si haut dans le nord, car le corégone abonde partout. Même cela accroît les chances d'avenir de Goodman's.

● (1155)

Le président: Merci beaucoup.

Je tiens encore une fois à vous remercier des déclarations que vous avez faites ce matin. Comme je l'ai déjà dit, elles nous ont offert une perspective nouvelle, elles nous ont permis de découvrir l'existence de problèmes différents et nous vous sommes reconnaissants de vos observations.

Au cours de notre voyage dans tout le Canada, nous avons entendu des commentaires différents sur le même sujet. Mais il s'agit ici de quelque chose de tout à fait nouveau et nous en tiendrons compte.

Je remercie nos témoins. Je remercie nos hôtes, et tous les participants. Cela conclut notre voyage dans tout le Canada, et nous allons maintenant entreprendre la préparation d'un rapport qui sera présenté cet automne. Si, au cours des deux prochains mois, il se

passé quelque chose que vous jugez utile de nous signaler, et dont vous n'avez pas eu l'occasion de parler aujourd'hui, n'hésitez pas à le communiquer à l'analyste ou à la greffière du comité. Nous en tiendrons aussi certainement compte dans notre rapport.

Encore une fois, merci beaucoup d'être venus. Nous avons fait un beau voyage à Gimli, et nous apprécions votre hospitalité.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.